



Une pépinière...
pour les entreprises



Des ordinateurs
portables
dans les écoles



Se débarrasser
de ses déchets
électroniques

Gifinfos

mensuel municipal d'informations - N°335 - février 2008



Gif, aux portes du Parc



● La pépinière d'entreprises, une réponse adaptée pour la création d'entreprises ! Gros plan sur cette structure intercommunale, située dans le quartier de Courcelle (p.6-7).



● Le Parc naturel régional (PNR) de la haute vallée de Chevreuse s'agrandit. La candidature de la ville de Gif a été retenue pour les secteurs de la vallée et des plateaux de la Hacquinière et de Belleville (p.8-11).



● Retrouvez toute l'actualité culturelle (p.17-19).

3 vie locale

4 vie municipale

- Échos du conseil

5 courrier des Giffois

6 vie économique

- La pépinière de la CAPS à Gif-sur-Yvette

8 dossier

- Le Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse

14 scolaire

- Politique informatique dans les écoles

17 culture

- L'actualité culturelle

20 actualités

- Les brèves
- Les instantanés
- Les élus à votre écoute

26 point de vue

- La page des élus de l'opposition

27 associations

33 pratique

34 agenda

Histoire des noms de rues et de quartiers de Gif-sur-Yvette

Il était une fois...

Résidence Guillaume de Voisins

Quartier de Chevry



Seigneur de Gif, mort en 1518, il fut probablement enterré à l'abbaye du Val de Gif. Sur sa pierre tombale, sculptée, Guillaume de Voisins est représenté en pied avec cette épitaphe : " ci-gît noble home Guille de Voisins en son vivant de Damiette puis Gif et en partie Villiers-le-Bâcle qui trépassa le Xème jour de l'an 1518 ". À la tête de cette grande famille de Voisins, on trouve un autre Guillaume de Voisins curé de Gif en 1470. ■

Guillaume de Voisins dans son armure, avec sa cotte, armoriée et son chien (Archives Départementales, L. Morize, Abbaye de Gif et ruines du château de Damiette, in M.S.A.R. tome 1, 1870-1872).

La Hacquinière

Quartier de la Hacquinière



Aux confins du territoire de Gif, ce quartier est surtout connu depuis 1620 par la découverte d'une fontaine à laquelle, d'après une brochure de cette époque, on attribuait des propriétés extraordinaires pour guérir les malades. Ces eaux furent un certain moment en vogue et on y venait de loin chercher secours. ■

Avis à nos lecteurs Les élections municipales auront lieu en mars 2008. Afin de respecter la réglementation en matière de communication politique en période prélectorale, nous avons décidé de supprimer dans le magazine municipal jusqu'à l'issue du scrutin, l'éditorial et tout article ou précision rédigé par des élus de la majorité. Nous vous proposons en remplacement de découvrir tous les mois l'histoire des noms de rue ou de quartier de notre ville.

Le Directeur de publication



MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATIONS MAIRIE DE GIF - 9, square de la mairie - 91190 Gif-sur-Yvette - Tél. : 01 69 18 69 18 -

Fax : 01 69 18 69 10 - www.mairie-gif.fr - Courriel : gif.infos@mairie-gif.fr Directeur de la publication : Michel BARRET Rédactrice en chef :

Bénédicte LE COTTIER Rédaction : Sabine BARBÉ Correspondante associations : Josette GÉRARDIN Graphiste : Pascale THÉBAULT

Ont collaboré à ce numéro : André COLSON, Jacques FRANCILLON, Dominique LANVIER, François MAGDALENA Publicité : Isabelle AMAR

01 45 78 88 14 ou 06 89 49 30 67 Photogravure et impression : Imprimerie LVRI Tirage : 10 000 ex Dépôt légal : 2008 Prochain Gif infos :

n°336 mars 2008 Parution : 27 février Distribution : 28 et 29 février Date limite de remise des articles et des petites annonces : 5 février

Photo de couverture : Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse

Echos du conseil

La séance du 18 décembre 2007

● Intercommunalité

Le conseil a approuvé la convention avec la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay relative à la mise à disposition d'un intervenant musical dans les écoles primaires pour l'année scolaire 2007-2008.

● Affaires financières

Le conseil a approuvé la décision modificative n° 2 du budget principal 2007 (383 400 € en fonctionnement et 866 750 € en investissement) et du budget annexe de l'assainissement 2007 (286 200 €).

Il a décidé d'attribuer des avances sur les subventions 2008 aux associations et autres organismes pour un montant total de 946 214 €.

● Affaires économiques et emploi

Le conseil a décidé d'attribuer une subvention à l'association " Gif Dynamique " pour l'organisation de la foire gourmande et artisanale et à l'association " des commerçants du Plateau " pour l'organisation d'animations de fin d'année, pour un montant total de 7 940 €.

● Affaires scolaires

Le conseil a décidé d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 000 € au lycée de la Vallée de Chevreuse pour la célébration de son 20ème anniversaire.

● Transports

À la suite de la réorganisation de la ligne de bus 39-19, le conseil a décidé de compenser au bénéfice des familles giffoises concernées le surcoût lié à l'achat de la carte Imagine'R pour l'année scolaire 2007-2008.

Il a approuvé la convention de participation financière pour les travaux de réfection de la route de la Gruerie et décidé, dans ce cadre, de verser un fonds de concours d'un montant de 125 000 € à la commune de Gometz-la-Ville.

● Prévention

Le conseil a décidé de la participation de la commune au dispositif " Ville Vie vacances " pour 2008 et sollicité l'octroi d'une subvention auprès de l'Etat.

● Petite enfance

Le conseil a sollicité de la Caisse d'Allocations Familiales et du département de l'Essonne une subvention de fonctionnement pour l'ouverture du Complexe " Petite Enfance " sur le site des Prés Mouchards.

● Jeunesse

Le conseil a décidé d'allouer une subvention exceptionnelle de 6 090 € à la MJC " Cyrano " au titre des huit concerts " Terrasse jeunes " organisés en 2006-2007.

Il a fixé les tarifs pour le séjour de ski et de surf au mois de février et les mini-séjours au mois d'avril 2008.

● Affaires culturelles

Le conseil a sollicité du département de l'Essonne l'octroi d'une subvention pour la création d'une " Bibliothèque Centre Documentaire " à l'école maternelle de Belleville.

● Urbanisme

Le conseil a décidé de soumettre à la déclaration préalable les divisions volontaires, d'une propriété foncière par ventes ou locations qui ne sont pas soumises à un permis d'aménager, sur le secteur de Gif-Vallée.

Il a sollicité du département de l'Essonne le recensement et la modification du périmètre du droit de préemption des Espaces Naturels Sensibles.

Il a émis le souhait que la commune participe aux travaux et réflexions du Groupement d'Intérêt Public, structure de gouvernance mise en place par le préfet de région permettant la représentation de l'ensemble des acteurs concernés par l'Opération d'Intérêt National " Massy/Palaiseau/Saclay/Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines ".

● Affaires foncières

Le conseil a accepté la cession gratuite, au profit de la commune, d'une bande du terrain situé 125 avenue du Général Leclerc pour l'élargissement de l'impasse de la Maison Blanche et décidé d'acquérir au prix de 1 € symbolique une parcelle de 1 440 m² correspondant à la partie nord de la mare Chatrie.

Il a décidé d'acquérir au prix de 1 € symbolique deux parcelles de 408 m² et 161 m² correspondant au chemin piéton longeant la propriété communale " Le Val Fleury " et les berges de l'Yvette et de créer une servitude de passage au profit de la commune afin d'assurer la continuité des liaisons douces entre le quartier de la rue Vatonne et la gare RER.

● Travaux

Le conseil a autorisé la signature des marchés relatifs aux travaux d'aménagement du quartier de Belleville - secteur est - pour un montant global de 1 613 358 € TTC au titre des voiries et de 370 961 € TTC au titre de l'enfouissement des réseaux.

Il a autorisé la signature des marchés relatifs à la fourniture de denrées alimentaires pour les structures " Petite Enfance " et les écoles.

Il a approuvé le protocole d'accord avec Électricité de France en faveur de l'efficacité énergétique dans les bâtiments communaux. ■

Retrouvez le compte rendu succinct sur les panneaux d'affichage de la mairie et sur le site Internet : www.mairie-gif.fr

PROCHAIN CONSEIL

Cette date sera déterminée à l'issue des élections municipales.

Les habitants nous écrivent...

Élections

Procuration

👉 **Nous ne serons pas à Gif pour le premier tour des élections municipales le 9 mars prochain, pouvez-vous nous expliquer comment fonctionnent les procurations ?** ■

Une habitante de la Fevrie



Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous (mandant), avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur (mandataire). Mandant et mandataire doivent être inscrits sur les listes électorales de la même commune. L'électeur empêché doit se présenter auprès des services compétents (les 2 gendarmeries Vallée et Chevry, tribunal d'instance) muni de sa pièce d'identité et des nom, prénom, date et lieu de naissance du mandataire. En principe, les procurations peuvent être établies jusqu'à la veille du scrutin. Cependant, en raison d'un certain délai d'acheminement des mandats, n'attendez pas le 8 mars. Il est prudent de prévoir une semaine de délai de traitement. ■

Ordures ménagères

Conteneurs à déchets

👉 **Comment se procurer une nouvelle poubelle, la nôtre étant endommagée ?** ■

Un habitant de Chevry

Si votre bac a été endommagé (poubelle jaune, verte ou marron), contactez le SIOM, il sera réparé sous 8 jours par la société TEMACO. Pour les nouveaux arrivants qui souhaitent obtenir des containers neufs, il vous suffit de contacter le SIOM. ■

SIOM Vallée de Chevreuse
Chemin départemental 118
91978 Courtabœuf cedex



Tél. 01 64 53 30 00
Fax : 01 64 53 30 09
Courriel : contact@siom.fr
Numéro vert (gratuit) :

0 800 100 616

Site internet : www.siom.fr,
vous y trouverez
tous les renseignements liés
au tri et au ramassage.

Pour le calendrier des collectes
vous pouvez aussi vous rendre sur
le site de la ville : www.mairie-gif.fr/
Gif au quotidien

La pépinière de la CAPS à Gif-sur-Yvette

Une solution souple et adaptée pour les créateurs d'entreprises

Créée par la ville en 2000, la pépinière de Gif est gérée depuis 2004 par la CAPS (Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay) au même titre que les pépinières d'Orsay et de Palaiseau. Depuis le 1er janvier 2008, les pépinières de la CAPS ont obtenu la norme AFNOR, gage de la qualité de l'accueil, du soutien et de l'accompagnement des entreprises qui y sont hébergées au cours des premières années de leur existence.



Agnès Simon, responsable administrative de la pépinière de Gif, entourée de Valérie Fort (à gauche) et Nicole Morita (à droite), assistantes.

Depuis 2000, ce sont plus de 60 entreprises qui se sont développées à la pépinière de Gif. Particulièrement bien située, dans un cadre verdoyant exceptionnel en bordure de l'Yvette mais aussi à proximité des grands réseaux routiers, d'Orly, et à 2 mn à pied du RER B Courcelle-sur-Yvette, la pépinière est une réponse adaptée pour la création d'une entreprise à Gif-sur-Yvette.

Qui peut accéder à la pépinière d'entreprises et comment s'y rendre

Sont accueillies au cours des quatre premières années de leur existence, les entreprises dans les secteurs de l'informatique, l'optique, l'électronique, ou bien du service aux entreprises, les bureaux d'études et de conseils... à l'exception des artisans, commerçants et franchisés.

Des sociétés plus anciennes peuvent aussi, depuis le 1er janvier 2008, s'installer en hôtel d'entreprises : elles bénéficient alors de tous les services offerts aux jeunes structures, excepté l'accompagnement.

Les entreprises hors pépinière peuvent louer une salle pour organiser une réunion.

Pour demander un hébergement, il suffit de remplir un dossier de candidature qui est soumis à un comité d'agrément composé de 20 partenaires économiques majeurs du plateau de Saclay.

Le coût forfaitaire par m² intègre le loyer, les services et l'accompagnement (246,96€ /m²/an HT).

Les services comprennent : accueil des visiteurs, standard téléphonique, accès à du matériel en commun, gestion des courriers et des envois, salles de réunions équipées, système de sécurité, ménage, espace de convivialité, cuisine, parking.

Les plus de la pépinière d'entreprises

- 42 bureaux de 20 à 52 m² dans un bâtiment de qualité correspondant aux attentes des entreprises high tech et à proximité des réseaux de communication.
- Souplesse des contrats de prestations de services qui ne sont pas des baux et ainsi répondent mieux aux besoins des entreprises.
- Accompagnement des entreprises par des entretiens de suivi trimestriels.
- Organisation de rencontres, petits déjeuners à thème, participation à des salons professionnels.
- Diminution de l'isolement du créateur ou du chef de petite entreprise.

- Mise en réseau des créateurs d'entreprises avec l'environnement économique. ■

*Pépinière d'entreprises de la CAPS à Gif-sur-Yvette
2, route de la Noue
Contact : Agnès Simon
agnes.simon@scientipole.fr
Tél : 01 64 86 18 18 - Fax : 01 64 86 18 19
www.scientipole.fr*



Owlient, une " sucess story " giffoise

Olivier Issaly et Vincent Guth, co-gérants d'Owlient et ingénieurs fraîchement sortis de l'Iufs à Orsay, intègrent la pépinière en 2005. C'est dans un petit bureau de 20m² qu'ils créent Equideo, un site de jeux en ligne consacré au cheval. Ne pas être seul, partager avec d'autres entrepreneurs cette expérience, bénéficier d'un réseau de contacts professionnels, d'un suivi et de conseils de consultants de la pépinière, ont motivé ces jeunes créateurs. Ils sont aujourd'hui 20 et viennent de quitter la pépinière qui les a aidés à démarrer comme ils le souhaitaient : ils viennent d'intégrer leurs propres locaux !

Début 2008, la giffoise Patricia Lamy passionnée de Montgolfière (voir Gif infos de décembre 2007), intègre, elle aussi, la pépinière avec son agence de communication : Arc en ciel communication. Nous lui souhaitons bon vent ! ■

Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse

Une autre vie s'invente ici

Le Parc naturel régional (PNR) de la haute vallée de Chevreuse, qui comprend actuellement 21 communes, révise sa charte, préalable incontournable au renouvellement du classement du territoire en PNR et à son élargissement.

C'est l'occasion pour le plus petit Parc naturel régional de France (24 300 hectares) de conforter son assise en accueillant des communes qui renforceraient la cohérence biogéographique du territoire et l'ampleur de son projet. Le nouveau périmètre permettrait de renforcer la protection et la continuité écologique d'un vaste parc régional de la biodiversité. La Région a défini un territoire d'étude d'extension potentielle formé d'un ensemble de 77 communes qu'elle estime avoir les caractéristiques requises pour pouvoir intégrer le Parc si elles le souhaitent. La candidature de Gif a été retenue pour les secteurs de la vallée et des plateaux de la Hacquinière et de Belleville. Sans préjuger de l'avenir et des futurs contours du PNR, Gif va devoir, dans un premier temps, démontrer la pertinence de son adhésion et participer notamment aux travaux d'élaboration de la nouvelle charte. Le nouveau visage du Parc sera tracé avec celui des communes ayant approuvé par délibération la nouvelle charte adoptée à la fin de l'année 2010 (voir encadré 1 sur les différentes étapes de la procédure de révision du Parc).

La haute vallée de Chevreuse, un écrin de verdure à protéger

Aux frontières de la Beauce et de l'Hurepoix, la haute vallée de Chevreuse s'étend sur la partie supérieure des deux rivières, l'Yvette et la Rémarde, et de leurs affluents. Ce territoire à



dominante rurale possède de grandes richesses naturelles et paysagères complétées par un patrimoine culturel et historique abondant.

L'agriculture est très présente : elle concerne près de 40 % de la surface du territoire et lui donne son caractère rural. Dynamique sur les plateaux, avec les cultures céréalières et oléagineuses, elle est menacée dans les vallées, traditionnellement dévolues à l'élevage, au maraîchage et à l'horticulture. Bien que située à moins de 40 kilomètres du centre de la capitale, la haute vallée de Chevreuse a su se préserver des fortes pressions d'urbanisation dont elle est l'objet et des répercussions du développement important de secteurs alentours, comme la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines et le plateau de Saclay. Le relief et l'occupation du sol offrent des paysages multiples et contrastés : de vastes plateaux cultivés alternent avec d'étroites vallées ramifiées qui constituent l'ossature du paysage et le

principal élément patrimonial, tandis que la forêt qui couvre 44 % de la superficie du territoire, représente un élément important de la richesse naturelle et paysagère.

Patrimoine historique, culturel, naturel

Ce territoire, fortement marqué par l'histoire du royaume de France, a su conserver les témoignages d'un passé très riche : églises, manoirs et châteaux dans la plupart des communes, parmi lesquels les châteaux de la Madeleine, de Dampierre, de Breteuil et de Coubertin ; les abbayes des Vaux de Cernay et de Port-Royal-des-Champs, berceau du jansénisme ; l'école des peintres paysagistes de Cernay-la-Ville.

Il représente également un des sites d'intérêt écologique les plus intéressants d'Ile-de-France et abrite une grande variété de milieux, allant des plus humides comme les tourbières, aux plus secs comme les friches et les bois calcicoles. Les milieux humides sont particulièrement riches : ils concentrent un très grand nombre d'espèces de faune et de flore remarquables, sur seulement 5 % du territoire.

En résumé, c'est l'une des plus belles régions d'Ile-de-France. Une des plus convoitée aussi. Un écrin de verdure qui méritait d'être protégé.

C'est pourquoi les communes concernées, le département des Yvelines et la Région Ile-de-France ont fait le pari de préserver ces lieux façonnés par le temps, tout en développant des activités humaines compatibles avec le respect de l'environnement : ainsi est né, en 1985, le Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse.

Dans sa configuration géographique actuelle, il regroupe 21 communes, 46 000 habitants, 11 000 hectares de forêt, 250 km de sentiers de randonnées pédestres, 1 000 édifices

(inventaire des monuments historiques)... Sa vocation : protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement.



Une réunion publique sur le Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse s'est déroulée le vendredi 7 décembre 2007 à l'Espace du Val de Gif.

Gif s'inscrit dans la continuité naturelle du Parc

Gif possède de nombreux points communs avec les villes du Parc et se situe dans une même cohérence géographique, une même continuité naturelle et paysagère :

- Elle appartient au même ensemble que St Rémy-lès-Chevreuse et Châteaufort : le bassin versant de la vallée de l'Yvette.
- Les espaces naturels couvrent 30 % de son territoire. Sur les plateaux et les coteaux, il y a de grands massifs boisés soumis au régime forestier (bois d'Aigrefoin, versants boisés du plateau

Établir une nouvelle charte : toute une procédure !

À l'issue de la période de validité de la charte du Parc, un renouvellement de classement du territoire en "Parc naturel régional" par l'État doit être demandé par la Région. Ce reclassement nécessite une procédure de révision qui peut, à cette occasion, mettre à l'étude une modification du périmètre du Parc. Cette révision de la charte est mise en œuvre par l'organisme de gestion du Parc et s'appuie sur le bilan de l'action de celui-ci pendant les dix années écoulées. Au vu de la nouvelle charte approuvée par tous les partenaires concernés, la Région sollicitera le renouvellement de classement du Parc auprès du Ministre en charge de l'Environnement pour une nouvelle période de dix ans.

La charte actuelle du Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse est valide jusqu'à mi-janvier 2011. Cependant, la procédure de révision qui nécessite environ 4 ans de travail a débuté en décembre dernier. ■





de Saclay, bois de Graville et de Vaugondran) qui couvrent 229 hectares, soit 20 % du territoire communal.

- Le fond de la vallée abrite deux bassins de retenue aménagés et entretenus (Fèvrie et Coupières). La quasi-totalité de la ville fait partie de la vallée de Chevreuse. Certains espaces sont reconnus et protégés comme les trois zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) ainsi que la réserve ornithologique du parc du CNRS.
- Un patrimoine bâti important, réparti dans toute la vallée, témoigne de l'histoire ancienne de la commune qui compte une dizaine de hameaux. Le centre ville conserve aujourd'hui encore des caractéristiques architecturales rurales. La commune compte plusieurs anciens moulins et châteaux ; l'église Saint-Remi du VIIIème siècle est classée monument historique ; l'ancienne abbaye est classée en site inscrit.
- La préservation et la valorisation du cadre de vie passe par une exigence en matière d'aménagement urbain et de préservation du territoire. Depuis plusieurs décennies, de nombreuses actions sont menées pour valoriser l'environnement : aménagement du centre ville, développement des liaisons douces, enfouissement des réseaux aériens (téléphone, électricité...), sélection de mobilier urbain de qualité, réglementation de la publicité... Le Plan local d'urbanisme approuvé le 9 mai 2007 a été l'occasion de renforcer l'objectif de la protection du cadre de vie.

Le Parc : comment ça marche ? Quels objectifs ?

- Le fonctionnement du Parc repose sur sa charte, document essentiel élaboré dans la concertation avec les communes le

composant. C'est le contrat qui concrétise le projet de protection et de développement du territoire pour dix ans. Les partenaires s'engagent volontairement à respecter ce document qui fixe les objectifs à atteindre, propose des actions et les orientations de protection, de mise en valeur, de développement à mener, et précise les mesures et les moyens qui permettent de les mettre en œuvre.

- Des représentants de toutes les communes, du département, de la région et de partenaires associés décident au sein d'un comité syndical des projets à développer pour appliquer les orientations de la charte.
- Une équipe technique pluridisciplinaire (architectes, paysagistes, naturalistes, économistes, agronomes, animateurs...) prépare les dossiers, rencontre les porteurs de projets, réalise les études préalables ou les repérages de terrain et mettent en œuvre les actions définies par le comité syndical. L'actuelle charte prévoit des axes majeurs d'intervention :
- contribuer à l'aménagement du territoire aux côtés des partenaires intéressés ;
- protéger et restaurer le patrimoine, promouvoir une gestion adaptée des milieux et des richesses naturelles, du patrimoine bâti et des paysages, lutter contre les pollutions ;
- contribuer à un développement économique, social et culturel répondant à des objectifs de performance environnementale et d'intégration paysagère des activités et entreprises, d'économie des ressources naturelles et de qualité de vie sur les territoires ;
- promouvoir un accueil de qualité, l'éducation et l'information du public et les démarches participatives des habitants ;

- réaliser des expérimentations et des actions innovantes dans ces domaines et en assurer le transfert.
- Les PNR possèdent un budget de fonctionnement et d'investissement propre.

Le budget de fonctionnement est alimenté en moyenne à 30 % par la Région, 30 % par les autres collectivités territoriales membres, 12 % par l'État, 13 % par des crédits européens, 15 % par des ressources propres. Les investissements sont financés par les collectivités territoriales, les ministères concernés, les fonds européens et par l'intermédiaire des contrats de plan État/Région.

Qu'est-ce que fait concrètement le Parc ?

Le Parc naturel régional :

- finance et suit la restauration du petit patrimoine (lavoir, pont, murs...)
- conseille sur l'architecture (façades, rénovation écologique, diagnostic énergétique...)
- accompagne les collectivités dans leurs projets d'urbanisme (documents d'urbanisme, projets d'aménagement, opérations d'amélioration de l'habitat...)
- réalise des inventaires dans les milieux naturels et met en place des mesures de protection (restauration de milieux humides, suivi et entretien des rivières, installation d'abris pour espèces menacées...)
- aide techniquement et financièrement les commerçants et porteurs de projets économiques (installation, restauration, étude de marché, mise aux normes...)
- soutient les agriculteurs dans leurs efforts environnementaux (intégration paysagère des bâtiments et des clôtures, pâturage extensif, restauration de mares, de haies utiles à la biodiversité, techniques de labour ou d'engrais qui respectent la qualité des sols et de l'eau, marquage de produits...)
- intervient dans les écoles pour éduquer les enfants aux richesses des patrimoines locaux
- informe et organise des fréquentations douces autour de la nature et des patrimoines (balisage de sentiers, aide à la création de gîtes, organisation de sorties découvertes, d'événements, édition de brochures et de guides...)

En adhérant à un Parc naturel régional, les communes acceptent librement de respecter les règles du jeu et les contraintes négociées entre tous les signataires de la charte, dans l'exercice de leurs compétences. Elles s'engagent à mettre en oeuvre une démarche de qualité sur leur territoire. La politique du Parc est tout particulièrement appliquée par les communes à travers leurs documents d'urbanisme (plans locaux d'urbanisme, cartes communales), des réglementations de boisement, des arrêtés municipaux, mais aussi leurs choix d'aménagement et de développement. ■

“ Ma commune dans le parc ” : des “ jumelages ” de classes pour la révision de la charte



Chaque équipe bâti sa commune...

Le Parc propose aux écoles élémentaires des communes inscrites dans le périmètre d'étude, engagées dans la révision de la charte, de participer à l'opération “ Ma commune dans le Parc ”. À Gif, les CM2 de l'école du Centre sont partis à la découverte des patrimoines de leur commune.

Les élèves sont invités à partager leur découverte avec une classe de la ville de Bonnelles, qui fait déjà partie du Parc. Tout au long du projet, l'équipe pédagogique du Parc va accompagner l'enseignant, faire des interventions auprès des élèves, des ateliers ludiques, des sorties de terrain pour leur permettre de découvrir concrètement ce qu'est un Parc naturel régional et comment cela se traduit sur leur commune. Les CM2 de Gif ont déjà construit, sur une maquette modulable, leur représentation d'un village et de ses possibles composantes. À partir de leurs visions très hétérogènes, des discussions et explications ont pu s'engager sur le rapport entre espaces naturels - zones construites et sur la place de l'homme dans son environnement... Les élèves vont découvrir les enjeux d'un Parc naturel régional ; ils pourront alors exprimer officiellement, au printemps 2008, des propositions pour le nouveau projet de charte et présenter leur action dans le cadre d'une exposition en juin.

Cette opération bénéficie du soutien des inspections académiques des Yvelines et de l'Essonne. ■



... puis le territoire se forme.

Les écoles sont branchées !

Les écoles vont progressivement être équipées en matériel informatique pointu afin de permettre aux enseignants d'initier les élèves, dans les meilleures conditions, aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC).



Les travaux pratiques commencent dans la classe de M. Poignant de l'école de la Plaine.

Toute personne est concernée par l'usage, aujourd'hui banalisé, des outils informatiques. Même, et peut-être surtout les plus jeunes. Face à ce défi numérique, l'école joue un rôle crucial : elle est un lieu où chaque élève peut se familiariser avec ces nouveaux moyens de communication placés au service des apprentissages. L'Éducation nationale a d'ailleurs instauré un Brevet informatique et internet (B2i) afin que chaque élève puisse acquérir les compétences lui permettant d'utiliser ces technologies, de façon réfléchie et efficace (voir encadré sur le B2i page 15).

Investir pour l'école de demain

Rendre le numérique accessible à tous les écoliers est également une priorité de la commune puisque celle-ci a décidé de renouveler le parc informatique des écoles giffsoises. Ainsi, chaque groupe scolaire (école maternelle et école élémentaire) sera d'ici l'année 2009 doté d'un chariot informatique. Une opération qui a débuté en décembre 2007 avec l'équipement des groupes du Centre et de la Plaine, puis en janvier 2008 pour les groupes scolaires de

l'Abbaye, de Courcelle, de la Feuillarde et des Neuveries, et qui se poursuivra en janvier 2009 pour les groupes de Belleville et des Sablons.

Qu'est-ce qu'un chariot informatique ? C'est un chariot à roulettes qui contient des ordinateurs portables de dernière génération permettant toutes les utilisations pratiques possibles en classe : recherche d'informations grâce à Internet, utilisation de logiciels pédagogiques et des applications bureautiques classiques...

Cette orientation technologique a été prise à la suite d'un audit mené dans chaque école, en collaboration avec l'Éducation nationale, pour répondre à un besoin pédagogique des enseignants d'utiliser un matériel récent et adapté à leur projet d'école souvent numérique (création de site Web, blog...).

La carte de la classe mobile

Conséquence de ce choix de matériel informatique : ce n'est plus l'élève qui se rendra dans une salle spécifique "informatique" ou "multimédia", mais l'ordinateur qui viendra à l'élève dans sa salle de cours. À raison d'un ordinateur pour 2 élèves, la classe entière bénéficiera d'un outil de travail souple et efficace, d'une solution informatique clefs en main pour travailler immédiatement. Les élèves, tous ensemble ou par groupes, pourront profiter de la richesse des nouvelles technologies pour leurs apprentissages et leurs recherches documentaires. Instituteurs(trices) et élèves auront la possibilité d'expérimenter une nouvelle façon d'apprendre et de développer leur approche des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Prêts à faire le tour de chaque classe, ces labos à roulettes apporteront l'innovation numérique à l'endroit même où se pratique l'enseignement : c'est une véritable classe mobile imaginée comme un outil d'enseignement dont les technologies innovantes pourront ouvrir la classe sur le monde entier !

Continuité pédagogique et développement durable

Plusieurs idées fortes ont guidé ces choix :

- Afin de privilégier au maximum la continuité entre la maison et l'école, le choix a été fait de doter les ordinateurs d'une palette de logiciels libres et gratuits dans différents domaines tels que la bureautique, l'éducation, le graphisme, le multimédia, les sciences... Ainsi, l'élève qui s'est familiarisé avec tel ou tel logiciel à l'école aura la possibilité de poursuivre son apprentissage à son domicile

Le B2i, qu'est ce que c'est ?

Pour assurer l'égalité des chances, l'Éducation nationale doit dispenser à chaque futur citoyen la formation aux utilisations des technologies de l'information et de la communication qui lui permettra progressivement :

- *d'en faire une utilisation raisonnée,*
- *de percevoir les possibilités et les limites des traitements informatisés,*
- *de faire preuve d'esprit critique face aux résultats de ces traitements,*
- *d'identifier les contraintes juridiques et sociales dans lesquelles s'inscrivent ces utilisations.*

Cette formation se termine par l'obtention d'un "Brevet informatique et internet" (B2i) qui atteste le niveau acquis par les élèves. Il existe deux niveaux, un niveau "école" et un niveau "collège".

Tout enfant entrant en 6ème doit maîtriser les premières bases de la technologie informatique, savoir se servir d'un logiciel de traitement de texte, communiquer par messagerie électronique, effectuer une recherche de documentation sur Internet et par le biais d'un CD Rom, avoir une attitude citoyenne face aux informations véhiculées. ■



Cours d'informatique : les enfants viennent chercher les PC portables dans le chariot mobile.

(s'il est équipé d'un ordinateur) en recréant facilement le même environnement informatique.

- Une clef USB, outil pratique pour sauvegarder et transporter des données numériques, sera donnée à chaque élève scolarisé en élémentaire (voir encadré ci-contre sur le cartable numérique).
- Le matériel informatique sera standardisé et stable, c'est-à-dire que les ordinateurs auront été formatés et filtrés de la même façon pour des raisons de sécurité et de bon fonctionnement. L'objectif est que le parc de matériel informatique soit homogène.
- Sa maintenance sera confiée à une société spécialisée.
- Une charte de bon fonctionnement sera signée par tous les utilisateurs.



À l'école du Centre, accueil coloré des nouveaux PC par les CM2.

Techniquement parlant...

- Chaque chariot informatique contiendra 16 ordinateurs (PC) portables performants, dont un réservé spécialement à l'enseignant(e) lui permettant de superviser le travail des élèves. Le chariot est très simple d'utilisation.
- Les ordinateurs portables seront multimédia, grand écran (17 pouces) et munis d'un graveur de CD. Ils comporteront une centaine de logiciels bureautiques et pédagogiques.
- Le système d'exploitation retenu est Windows (vista) afin d'assurer la continuité pédagogique entre l'école primaire et le collège. En effet, lorsqu'ils arrivent en classe de 6ème, les collégiens utilisent déjà un environnement Windows.
- Toutes les écoles, connectées entre elles, en réseau, auront un accès généralisé et sécurisé à Internet en wi-fi (technologie de réseau informatique sans fil mise en place pour fonctionner en réseau interne et moyen d'accès à haut débit à Internet).
- Un ordinateur, équipé de la messagerie Éducation nationale et d'un accès Internet, sera conservé pour la gestion quotidienne par chaque instituteur(trice) en fond de classe.

Chaque élève aura son "cartable numérique"

En élémentaire, chaque élève sera équipé d'une clef USB, petit outil pratique qui tient dans la poche et peut sauvegarder et transporter des données de l'école à la maison et de la maison à l'école ! "Préchargée" avec une sélection de logiciels libres, la clef met à disposition un ensemble de ressources dans le but de favoriser l'appropriation des technologies de l'information et de la communication par les élèves, et d'intégrer de manière profonde l'usage des TIC au sein de l'école. Les logiciels sont dits libres parce qu'ils permettent à tout utilisateur de les étudier, les utiliser, les copier, les diffuser, gratuitement et légalement. Le cartable numérique est comme un "espace" numérique personnel et nomade, un véritable bureau mobile. Bureautique, Internet, multimédia, utilitaires, sécurité : en pratique, le cartable électronique contiendra une vingtaine de logiciels. Bienvenue dans l'univers de "l'e-école" ! ■

La parole à...

M. Grégoire, directeur et M. Poignant, enseignant à l'école élémentaire de la Plaine

"Nous étions équipés d'un parc d'une trentaine d'ordinateurs disparates constitué, entre autres, de dons des parents d'élèves mais qui fonctionnaient correctement. La livraison du chariot informatique et des portables a été une très bonne surprise ! Nous avons été très contents ! Nous sommes actuellement dans la phase de rodage et de découvertes. Un des avantages de la solution de la classe mobile est effectivement d'offrir aux élèves la possibilité d'être deux par poste. Côté technique, la puissance des ordinateurs donne des idées, ouvre des perspectives de travail : pourquoi ne pas réaliser des animations avec des images ou encore des vidéos ? Nous allons devoir aussi inventer une nouvelle façon de "faire la classe" car nous étions habitués à travailler par demi groupe dans une salle spécifique dédiée à l'informatique. " ■



Les enfants, les parents et les enseignants découvrent les ordinateurs le jour de la livraison des chariots.

Jeune public



Où est le n'ours ?

C'est parti pour une expédition étrange à la recherche d'un doudou perdu ! Une quête poétique et chorégraphique ! Un spectacle jeune public programmé mercredi 6 février à 15h à La Terrasse.

Concert



Musique baroque

Par le département de musique ancienne de l'École nationale de musique et de danse (ENMD) de la vallée de Chevreuse.
Un concert qui se déroulera vendredi 8 février à 20h30 à l'église Saint-Remi.

Cinéma

Chien enragé



Ce film japonais d'Akira Kurosawa sera diffusé dans le cadre des VII films capitaux d'Alain Garel (saison 2) jeudi 14 février à 20h30 au Central cinéma.

Rendez-vous

Le Printemps des poètes

Âmes de Poètes ! Surprenez-vous, surprenez-nous à l'occasion du Printemps des poètes qui se déroulera à Gif cette année du lundi 3 au dimanche 16 mars.



Tout poème est une adresse à soi, à l'autre, une invitation à la rencontre. Laissez-vous aller au plaisir de l'écriture poétique et envoyez-nous vos poèmes... Ils seront publiés sur le site Internet de la ville pendant toute la durée de la manifestation. Ils seront également interprétés par les comédiens de la compagnie Si Adelita en préambule de la représentation de " Pourquoi pas, Pourquoi pas, Pourquoi pas " spectacle tout public conçu autour de poèmes de Raymond Queneau le samedi 15 mars à 17h à la Bibliothèque municipale.

Inspirez-vous du thème national " Éloge de l'autre " ou laissez libre cours à votre imagination... mais prenez le temps de vous aventurer sur les chemins de traverse qu'ouvre la poésie. ■

Printemps des poètes

Du lundi 3 au dimanche 16 mars
" Pourquoi pas, Pourquoi pas,
Pourquoi pas "
Spectacle tout public
Samedi 15 mars à 17h
Bibliothèque municipale
de l'Abbaye

Vos poèmes sont à adresser au service Culturel **avant le 20 février prochain :**
9, square de la Mairie
91190 Gif-sur-Yvette
ou par mail à : culturel@mairie-gif.fr

Merci de joindre à votre envoi une autorisation pour la publication de votre poème sur le site de la ville.

Pour tout renseignement complémentaire : service Culturel
Tél. : 01 69 18 69 36.
culturel@mairie-gif.fr

Tête d'affiche

Jacques Higelin

COMPLET



Tombé du ciel il y a 20 ans, il atterrit en douceur en signant un dernier album consacré à l'amour : "Amor Doloroso". Parmi les nouvelles chansons de son album, un certain nombre d'entre elles convoquent les meilleurs souvenirs qu'on avait gardés de Jacques Higelin : on retrouve Higelin érotomane, Higelin bluesman, Higelin gourmand, Higelin tête en l'air, Higelin gothique, Higelin polémique, Higelin lyrique... Véritable bête de scène, l'artiste s'est imposé avec un univers excentrique nourri par un goût prononcé du spectacle et de la scène. Le poète-chanteur retrouve son souffle et son inspiration dans un spectacle chaleureux et émouvant.

Samedi 9 février à 21h

La Terrasse

Pour tout renseignement complémentaire : service Culturel
Tél. : 01 69 18 69 36
culturel@mairie-gif.fr

Musiques actuelles

Faya Dub



Cette formation de huit artistes est le résultat d'une rencontre en 1998 entre des musiciens de reggae et de jazz avec l'envie de développer un côté universel de la "black roots music" à

travers le reggae Dub Jazz. Leur premier album "Irie Feeling" en 2001 fut un succès. Leurs voyages et leurs concerts sont enrichis par des rencontres avec des musiciens internationaux. Leur nouvel album "World Wide Reggae" est résolument instrumental.

Samedi 16 février à 20h30

La Terrasse

Organisation : MJC-Cyrano
Tél. : 01 69 07 55 02
Cyrano.mjc.gif@wanadoo.fr

Jeune public

Où est le n'ours ?



Ils sont quatre sur scène, deux comédiens-marionnnettistes avec leurs deux peluches, les N'ours. Ce sont des enfants qui jouent, parlent avec leurs doudous, les personnifient, en font leurs confidents, leurs doubles. Seulement voilà, un matin, un des n'ours disparaît...

Entre ombre et lumière, réalité et imagination, s'organise une expédition étrange à la recherche d'un doudou perdu ! Une quête poétique et chorégraphique !

Mercredi 6 février à 15h

La Terrasse

Pour tout renseignement complémentaire : service Culturel
Tél. : 01 69 18 69 36.
culturel@mairie-gif.fr

Dimanches musicaux

Concert de musique baroque

Par le département de musique ancienne de l'École nationale de

musique et de danse (ENMD) de la vallée de Chevreuse

Vendredi 8 février à 20h30
Église Saint-Remi

Requiem et motets de Maurice Duruflé

Chœurs et orgues
Par l'ensemble vocal
Claudio Monteverdi

Dimanche 17 février à 17h
Eglise Saint-Remi
Pour tout renseignement complémentaire : service Culturel
Tél. : 01 69 18 69 36
culturel@mairie-gif.fr

Cinéma

Les films capitaux d'Alain Garrel - Saison 2 Chien enragé

Film japonais d'Akira Kurosawa.



Dans le Japon démobilisé de 1949, le jeune inspecteur Murakami se fait voler son revolver. Obsédé par ce vol et l'usage qui pourrait être fait de son arme, il veut donner sa démission. Son supérieur refuse et lui suggère d'enquêter pour la retrouver. Il se déguise et traîne dans les bas-fonds pour tenter de se mettre en contact avec les trafiquants d'armes...

Le film, tourné en 1949, comporte tout un aspect documentaire sur le Japon d'après-guerre : la pauvreté de la population, l'occidentalisation forcenée, le retour à la vie active des "démobilisés".

L'un de ses ressorts est la confrontation de deux mondes : un jeune policier encore enthousiaste et un vieux commissaire désabusé sont conduits à travailler ensemble et, au delà, à devenir amis. Autre thème récurrent dans le cinéma asiatique : la proximité entre le policier et le voleur. Les deux hommes ont sensiblement le même âge ; ils se sont tous les deux fait voler leurs affaires à leur retour de la guerre ; et le policier de confesser au voleur qu'il semble comprendre son geste. C'est aussi le film d'un grand cinéphile (la trame rappelle les classiques films noirs) et d'un fervent lecteur de Simenon (le commissaire Sato rappelle le commissaire Maigret).

Jeudi 14 février à 20h30
Central cinéma
Pour tout renseignement complémentaire : service Culturel
Tél. : 01 69 18 69 36
culturel@mairie-gif.fr

Théâtre

M. de Pourceaugnac de Molière

Par la compagnie Néo Vent
Mardi 12 février à 20h30
La Terrasse
Pour tout renseignement complémentaire : service Culturel
Tél. : 01 69 18 69 36
culturel@mairie-gif.fr



Conférences

Le programme de l'UniverCité Ouverte

● Littérature

Résonnances francophones

Francophonies littéraires côté femmes

Lundi 4 février à 14h15
Château de Belleville

Écrire en français

Jeudi 14 février à 14h15
Château de Belleville

Être femme

Jeudi 21 février à 14h15
Château de Belleville

● Arts

Art du bassin méditerranéen

Olympie : le sanctuaire de Zeus et ses célèbres jeux

Mardi 5 février à 10h
Espace du Val de Gif

D'Epidaure à Priène : le théâtre grec antique

Mardi 12 février à 10h
Espace du Val de Gif

La céramique grecque

Mardi 19 février à 10h
Espace du Val de Gif

Le Baroque en Italie, Le Bernin, Borromini, Cortone

Le Baroque à la conquête du monde

Jeudi 7 février à 14h15
Espace du Val de Gif

Le Baroque en Italie, Le Caravage et le caravagisme

Vie, mort et remords

Vendredi 22 février à 14h15
Espace du Val de Gif

Initiation à l'art moderne

Les visages de l'autoportrait

Vendredi 8 février à 20h30
Château de Belleville

Regards sur les grandes expositions

Collections des musées du Bangladesh au musée Guimet

Vendredi 15 février à 14h15
Château de Belleville

Pour quelques approches de l'art contemporain

Corps et actions

Lundi 18 février à 14h15
Château de Belleville



● Géopolitique : À la découverte des nouvelles républiques baltiques européennes

Des capitales culturelles inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO : Tallinn et Vilnius

Mardi 5 février à 14h15
Espace du Val de Gif

Des capitales culturelles inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO : Riga, la germanique

Mardi 12 février à 14h15
Espace du Val de Gif

La Courlande : un duché d'opérette ?

Mardi 19 février à 14h15
Espace du Val de Gif

● Cinéma Chevauchée à travers l'histoire du western

L'homme qui tua Liberty Valance
Film américain de John Ford (1961)

Lundi 11 février à 14h
Central cinéma

Pour tout renseignement complémentaire : service Culturel
Tél. : 01 69 18 69 36.
culturel@mairie-gif.fr

Réduisons vite nos déchets, ça déborde !

Comment se débarrasser de son vieil ordinateur ?

Peut-on encore mettre des déchets électroniques, informatiques et électroménagers à la collecte des encombrants ?



Depuis le 15 novembre 2006, les déchets d'équipements électriques et électroniques (ou DEEE) ne doivent plus être mis sur votre trottoir avec les encombrants. Ce sont des déchets contenant des éléments toxiques, dangereux pour la santé et l'environnement. C'est pourquoi il convient de les éliminer via des filières spécialisées. N'abandonnez pas votre ancien ordinateur dans la nature, ne le jetez pas dans votre poubelle classique !

Lors d'un nouvel achat, l'appareil doit être repris par votre magasin ou le distributeur (même en cas d'achat sur Internet). C'est LA démarche à privilégier en priorité puisque vous payez une "écoparticipation" lors de l'achat d'un nouvel appareil, qui finance, en partie, la filière d'élimination et de traitement.

Vous pouvez aussi l'apporter à une

association comme Emmaüs :

- si l'appareil fonctionne, le don permettra à des personnes à budget limité de s'équiper,
- s'il ne fonctionne plus, Emmaüs s'assure que l'appareil sera correctement dépollué et recyclé dans la filière DEEE. La déchèterie du SIOM située à Villejust accepte les DEEE des particuliers habitant sur son territoire jusqu'à trois unités par mois. ■

Pour tout renseignement :
Syndicat mixte des ordures ménagères de la vallée de Chevreuse - SIOM
Tél. : 01 64 53 30 00
contact@siom.fr
Communauté Emmaüs de Longjumeau
15 bis, rue de Chilly - BP 144
91161 Longjumeau cedex
Tél. : 01 60 49 13 60
emmaus91@magic.fr
<http://www.emmaus-france.org>

● Qui a dit qu'être parent était facile ?



Les prochains thèmes des rencontres animées par l'association APASO porteront sur :

- " L'influence des médias, Internet : outils ou dépendance ? "

mardi 12 février 2008

- " De la sanction et la punition à la violence physique ou psychologique : de l'autorité à l'autoritarisme ".

mardi 11 mars 2008

Ces rencontres ont lieu de 20h à 21h30 à l'Espace du Val de Gif, Place du Chapitre.

Pour tout renseignement :
service Action sociale
Tél. : 01 69 18 69 18

● Erratum

Une coquille s'est glissée malencontreusement en page 15 dans notre article " Les Windsor au moulin de la Tuilerie " dans le Gif infos de janvier 2008 (n°334) : il fallait bien sûr lire " Edward succède à son père sous le titre d'Edward VIII " et non pas " Edward VII ".

● Vos déplacements ont un coût...

et un impact sur l'environnement ! Calculez-les ! Vous effectuez vos déplacements professionnels en voiture et la situation écologique vous préoccupe ? Estimez les conséquences de vos déplacements quotidiens

sur l'environnement et sur votre budget au moyen de la calculatrice "éco-déplacements" en ligne sur le site de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Très instructif !

www.mairie-gif.fr
Page Accueil/Quoi de neuf à Gif/
Toutes les actualités
<http://www2.ademe.fr/calculette-eco-deplacements/>

● La performance, oui mais à quel prix ?



La commune et l'association Essonne Accueil vous invitent à participer jeudi 14 février à une "journée de prévention des addictions" sur le thème de "la recherche de performance intellectuelle, professionnelle, scolaire, sportive : à quel prix ?"

La journée sera rythmée par des interventions de spécialistes sur des thèmes précis et des débats avec l'assistance. Seront évoqués les thèmes suivants :

- "Faut-il plaindre les bons élèves ? Le prix de l'excellence" avec Patrice Huerre, pédopsychiatre spécialiste de l'adolescence ;
- "La performance sportive : un processus ou un résultat ?" avec Patrick Laure, médecin de santé publique ;
- "De l'excellence à l'urgence : le coût de la performance professionnelle" avec Nicole Aubert, sociologue, psychologue et professeur-chercheur à l'École supérieure de commerce de Paris.

Pour tout renseignement :
Espace du Val de Gif
Tél. : 01 60 12 70 12

● Brocante de printemps

La section "OC Gif football" organise sa 27ème brocante, dimanche 30 mars 2008, allée du Mail (Chevry). Vous souhaitez vendre vos affaires ? Réservez votre emplacement dès maintenant ! Le prix de l'emplacement, loué par module de 2 mètres minimum, est de 7 € le mètre soit 14 € le module. Aucune inscription n'est acceptée sans le règlement correspondant.

Pour tout renseignement :
Philippe Renard
2 Allée de la Haie Daniel
Tél. : 01 60 12 95 85

● Les rencontres du Centre national d'études et de formation de la police nationale (CNEF) : des formations gratuites ouvertes au grand public

"Les jeux interdits" (jeux du foulard, jeux en réseaux...), 1er thème de la cession de formation 2008, ouverte au public et gratuite, aura lieu le jeudi 21 février de 9h à 17h30 au CNEF. Possibilité de déjeuner sur place (coût moyen d'un repas 6,50 €).

Situé sur le plateau du Moulon ce centre de formation continue unique en France accueille chaque année plus de 17 000 policiers. La formation dispensée au CNEF est innovante (accompagnement des lois nouvelles), de pointe (en informatique), parfois expérimentale (avant d'être étendue à d'autres structures de formation).

CNEF
BP 41 - Plateau du Moulon
91192 Gif-sur-Yvette cedex
Informations et inscription auprès de Mariannick Guyot
Tél. : 01 69 33 75 04
Courriel :
mariannick.guyot@interieur.gouv.fr

Instantanés

Les voeux du maire



Le maire et l'équipe municipale ont accueilli les acteurs de la vie locale samedi 12 janvier à La Terrasse pour leur souhaiter une heureuse année 2008 et partager les voeux. C'est un récital sur le thème des musiques de films qu'a donné l'orchestre de l'Odyssée symphonique, en résidence à Gif, et mené par le chef d'orchestre Sabine Aubert. Au programme La Strada, Docteur Jivago, Cinéma Paradiso, La Guerre des Etoiles et Jurassik Park.

La science a le ticket



Une exposition itinérante sur la Recherche a eu lieu dans quatre gares essoniennes du RER B, dont celle de Gif, du 10 au 21 décembre. Scientipôle avait pour objectifs de faire connaître aux habitants de la région ce qui se passe dans les laboratoires situés tout près de chez eux et de créer un espace de dialogue entre les scientifiques et le public.

● Portes ouvertes à l'IUT d'Orsay

Chimie, informatique, mesures physiques... : l'Institut universitaire de technologie (IUT) d'Orsay organise une opération " portes ouvertes " le samedi 16 février de 13h30 à 17h30.

IUT Orsay
Plateau de Moulon - 91400 Orsay
Tél. : 01 69 33 60 00
www.iut-orsay.fr
Service de bus gratuit entre la gare RER " Le Guichet " et l'IUT

● Construction sur terrains argileux : attention au phénomène " retrait-gonflement " du sol !

Le phénomène de retrait-gonflement, intégré au régime des catastrophes naturelles depuis la vague de sécheresse des années 1989-1991, touche particulièrement la partie sud du bassin parisien et notamment le département de l'Essonne.

Comment ça marche ? Les successions de périodes d'humidité et de sécheresse perturbent la stabilité des sols. Les sols argileux gonflent avec l'humidité et se rétractent en période de sécheresse, ce qui se traduit par des tassements différentiels. Ces fissurations du sol fragilisent de fait l'assise des constructions et peuvent occasionner des dégâts importants sur les constructions édifiées sans précaution.

Les constructions les plus vulnérables sont les maisons individuelles puisque leur structure est légère et peu rigide, mais surtout fondées de manière relativement superficielle par rapport à des immeubles collectifs.

Afin de se prémunir d'éventuelles conséquences dommageables (fissurations en façade, décollements entre éléments jointifs - garage, terrasse -, distorsion des portes et fenêtres...) une plaquette d'information sur les mesures à mettre en œuvre lors de la

construction d'un bâtiment est mise à votre disposition sur le site de la Direction régionale de l'environnement - DIREN Ile-de-France (<http://www.ile-de-france.ecologie.gouv.fr>).

Aujourd'hui, construire sur des sols argileux sujets au phénomène de retrait-gonflement est une situation bien connue que maîtrisent les professionnels de la construction, moyennant le respect de règles relativement simples de prévention n'entraînant pas d'augmentation significative du coût de l'ouvrage.

Pour tout renseignement complémentaire :
service Urbanisme
Tél. : 01 69 18 69 18

● Salon " Expolangues " à Paris

La 26ème édition du Salon Expolangues se tiendra, du 6 au 9 février à Paris Expo, porte de Versailles, hall 5.1. Créé pour promouvoir l'apprentissage des langues, défendre le plurilinguisme et encourager les échanges internationaux, Expolangues est un événement unique qui réunit depuis 25 ans l'ensemble des acteurs du marché linguistique, professionnels et grand public. Rencontrez plus de 200 exposants dans différents secteurs : écoles de langues, séjours linguistiques, méthodes et tests de langues, formations à l'étranger.

Pour tout renseignement :
Expolangues
27, rue du Chemin-Vert
75543 Paris cedex 11
Tél. : 33 (1) 48 07 41 41
expolangues@letudiant.fr

● Sécuriser la maison pour éviter les bobos chez les tout-petits

80 % des accidents de la vie courante qui touchent les enfants de moins de 6 ans se passent à l'intérieur ou aux alentours immédiats de leur domicile. Pour prévenir, dans le cadre du foyer familial, les petits et gros bobos chez l'enfant de 0 à 6 ans, quelques réflexes

sont indispensables ! On pense à certains mais pas toujours à tous...

La vie quotidienne peut présenter de nombreux risques pour les tout-petits : chute, étouffement, brûlure, intoxication...

Si un accident survient, gardez votre calme etappelez les secours (le 15 ou le 112 pour le SAMU ou le 18 pour les pompiers). Ces professionnels vous expliqueront les premiers gestes à effectuer et interviendront si nécessaire.

Pour plus d'informations, procurez-vous la brochure " Protégez votre enfant des accidents domestiques " disponible gratuitement et sur simple demande auprès de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES)

Par courrier : INPES
Service Diffusion
42, boulevard de la Libération
93203 Saint Denis cedex
Par mail : edif@inpes.sante.fr
Plus d'infos sur le site de la ville :
www.mairie-gif.fr

● Collecte des bouchons plastiques



Les bouchons - de bouteilles d'eau, de lait et de sodas - sont collectés par le SIOM (Syndicat intercommunal des ordures ménagères) la plupart du temps par le biais des écoles qui le souhaitent. Triés manuellement par les deux associations bénévoles partenaires du SIOM, ils sont broyés et fondu pour servir à la fabrication de palettes en plastiques destinées aux secteurs alimentaire et pharmaceutique, un procédé écologique puisque le plastique se substitue au bois habituellement utilisé pour ces palettes.

Le bénéfice de la revente de ces bouchons sert à financer intégralement des projets destinés aux personnes handicapées (achat de fauteuils roulants, d'ordinateurs adaptés).

● Permis de conduire : combien de points me reste-t-il ?



Le permis à points, entré en vigueur en France le 1er juillet 1992, constitue un instrument dispositif de prévention et de lutte contre l'insécurité routière. Le système de retraits de points, indexé sur la gravité des infractions commises, est censé inciter les conducteurs contrevenants à réfléchir aux conséquences de leurs comportements et de leurs conduites à risques.

Après plusieurs infractions au code de la route, votre capital maximal de 12 points a été entamé. Aujourd'hui, vous n'êtes plus très sûr du nombre de points restant sur votre permis de conduire. Informez-vous rapidement et ne prenez pas le risque de vous retrouver sans aucun point sur votre permis de conduire. Car vous perdrez tout droit à conduire et devrez restituer votre permis à la préfecture dans un délai de dix jours.

L'information du nombre de points sur votre permis de conduire est strictement personnelle. Pour obtenir l'information, vous devez vous rendre à la préfecture ou à la sous-préfecture de votre domicile afin d'obtenir un relevé de points de votre permis de conduire. Il est impératif de vous déplacer, les préfectures ou sous-préfectures ne vous donneront aucune information par téléphone ou par courrier.

Profitez-en pour demander l'identifiant (n° de permis) et le code confidentiel figurant sur le relevé intégral de votre

dossier de permis de conduire. Muni de ces renseignements confidentiels, vous pourrez consulter, quand bon vous semble, l'état de votre capital de points sur Internet, grâce au site sécurisé « Télopoints » du site du ministère de l'Intérieur : <http://www.interieur.gouv.fr>

Pour tout renseignement complémentaire :

Préfecture de l'Essonne
Boulevard de France
91010 Evry cedex
Tél. : 01 69 91 91 91
Horaires d'ouverture :
9h à 16h du lundi au vendredi
Sous-préfecture de Palaiseau
Avenue du Général de Gaulle
91125 Palaiseau cedex
Tél. : 01 69 31 96 96

● Erratum : travaux passage souterrain Gare de Courcelles-sur-Yvette dans le cadre de la mise en accessibilité de la gare aux personnes à besoins spécifiques et à mobilité réduite (PBS, PMR)

Contrairement à ce que nous annoncions dans le Gif infos de Janvier n°334 en page 21, la RATP nous confirme que le passage souterrain pourra être emprunté en toute sécurité ainsi que les escaliers d'accès existants. Seules les rampes à pas d'âne seront condamnées provisoirement. Le lancement des travaux est prévu fin février 2008 pour une période de 10 mois. La continuité de service aux voyageurs sera assurée pendant toute la durée des travaux. C'est pour cette raison que des travaux de nuit sont envisagés. Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez joindre le correspondant communication du chantier Mme Izard.

Tél. : 01 58 77 15 22.
Courriel : caroline.izard @ratp.fr

A votre écoute

Michel Bournat, maire et conseiller général, vous reçoit sur rendez-vous au 01 69 18 69 04.

Christine Mercier
(Enfance et scolaire)
vous reçoit à la mairie
le mardi et le mercredi, de 9h à 12h.

André Colson
(Fêtes et cérémonies, état civil,
commissions sécurité et accessibilité)
vous reçoit à la mairie
le vendredi 22 février,
de 10h à 12h et sur rendez-vous.

Philippe de Rouffignac
(Enfance et Jeunesse)
vous reçoit à l'Espace du Val de Gif
le samedi 16 février de 10h30 à 12h,
et sur rendez-vous.

Les autres maire-adjoints reçoivent sur rendez-vous. Prendre contact avec le secrétariat du service concerné au 01 69 18 69 18.

Pierre-Yves Zigna
(Finances, informatique)

Michel Barret
(Communication, prévention, sécurité,
transports)

Jean-Pierre Bouriot
(Urbanisme, affaires foncières, travaux)

Dimitri Tchoreloff
(Sports)

Martine Lapoumeyroulie
(Action sociale)

François Magdalena
(Culture, archives-documentation)

Brigitte Bale
(Personnel, économie et commerce)

● Michèle Gaspalou, conseillère régionale d'Ile-de-France, reçoit sur rendez-vous (06 87 40 27 29).

● Pierre Lasbordes, député de la 5ème circonscription de l'Essonne, vous reçoit les lundis 4 février et 3 mars de 17h à 18h30 à la mairie et le lundi 18 février de 16h30 à 18h à la mairie-annexe.

Site officiel de Pierre Lasbordes :
www.lasbordes.fr

La page des élus de l'opposition

■ Le groupe Autrement !

Soyons naturels !

Le Parc Naturel Régional (PNR) de la vallée de Chevreuse révise sa charte et étend son périmètre. Gif a fait acte de candidature pour y entrer. Le 7 décembre dernier, s'est tenue une réunion publique animée par le président du Parc, structure dont les domaines d'action sont la protection de la nature et du patrimoine, l'aménagement du territoire, le développement économique et social, l'éducation à l'environnement, l'expérimentation et l'innovation. Le président du PNR a rappelé quelques principes forts :

- il ne faut pas adhérer au parc seulement parce qu'on veut se protéger d'un projet,
- il faut savoir densifier intelligemment les zones urbanisées et utiliser les espaces interstitiels,
- protéger les espaces naturels.

Nous partageons l'essentiel de ces principes qui permettent d'allier respect de la nature et développement raisonnable de la ville.

La faute à qui ?

Lors du conseil municipal du 9 mai, le maire avait proposé le vote d'une motion faisant un lien entre l'inondation catastrophique causée par la Mérantaise en avril et l'urbanisation du plateau de Saclay. Nous nous étions refusés à cet amalgame. Un rapport dressé par un cabinet de spécialistes a remis les choses au point. C'est sur les terres agricoles du plateau, rendues complètement imperméables par une sécheresse prolongée, qu'a pris naissance le phénomène. Reste maintenant à entreprendre enfin les travaux nécessaires pour éviter le retour de pareille situation et des dommages causés aux biens de nombreux Giffois.

Corrections de fond ?

Nous avions dénoncé dans Gif Infos de janvier la léthargie dans laquelle était plongée l'institution communale depuis la mi-décembre. La rédaction du journal a cru bon d'accompagner notre article de corrections "de fond" qui ne font que conforter nos dires. Oui, les commissions municipales se sont réunies en fin d'année, mais leurs dernières réunions ont eu lieu le 4 décembre et elles sont au chômage jusqu'en mars. Oui, la loi a été respectée en ce qui concerne la fréquence au moins trimestrielle des réunions du conseil, mais, là comme ailleurs, la municipalité préfère une observance à minima de la loi à une recherche d'un débat régulier avec le citoyen. Résultat : l'ordre du jour du conseil de décembre ne comptait pas moins de 46 points ! Quant à l'usage qui voudrait que le conseil ne se réunisse pas en début d'une année de renouvellement, il est parfaitement imaginaire. À Gif, le conseil a tenu séance les 31 janvier et 28 février 1989, les 31 janvier et 14 février 1995 et le 30 janvier 2001, toutes années électorales. Usage ? Quel usage ? ■

*Louis Sangouard, François Romain, Colette Guétienne,
Pierre-Yves Thro, Annick Frulio*

■ Le groupe Écogiste, Vert et Alternatif

Les fours à micro-ondes ont été enfin reconnus néfastes par le corps médical

Une étude scientifique a été menée, il y a quelque temps, par le professeur Joyeux au CHU de Montpellier, sur les fours à micro-ondes. Elle a montré le caractère cancérogène secondaire desdits fours.

Ces appareils électroménagers ne sont pas directement nocifs s'ils sont bien hermétiques et ne laissent pas émettre de micro-ondes à l'extérieur. Par contre, y faire cuire des aliments - ce qui est quand même leur destination première - présente un certain danger.

Pour son étude, le Professeur Joyeux a sélectionné deux lots de souris, un premier lot de souris était nourri avec les aliments cuits au micro-ondes, le deuxième lot avec des aliments cuits de manière classique. Au bout d'un certain temps, les souris du premier lot ont toutes présenté des tumeurs cancéreuses, tandis que dans le même laps de temps, aucune souris du deuxième lot n'a présenté de tumeur.

D'après cette étude, l'utilisation régulière de fours à micro-ondes présenterait donc un grand danger pour la santé. Cette fois-ci c'est le corps médical lui-même qui a fait cette étude, on ne peut donc plus dénoncer l'impartialité des détracteurs de ce type d'appareils ; les preuves scientifiques sont là. ■

Michèle Gaspalou

■ Non-inscrit

Que faisons-nous de notre commune ?

La commune : elle dépend de nous. À la Nattée, il y a des conteneurs "papier" et "verre". L'emplacement est devenu un dépotoir d'ordures. Il est situé derrière une haie, si bien que les utilisateurs ne le respectent pas. La Mairie-annexe, alertée, ne peut rien faire, car les ordures ménagères dépendent du SIOM et les conteneurs d'un autre service. À la Plaine, les conteneurs sont aux premières loges... et c'est impeccable. Devrait-on supprimer les conteneurs de la Nattée comme on l'a fait sur le parking de Champion, ou les mettre en évidence sur les arrêts de bus ou le parking de l'école ?

Les désordres causés par les rentrées et les sorties des écoles sont des démonstrations d'individualisme et de sans-gêne.

Où est l'esprit civique giffois ?

Quelques bonnes nouvelles, toutefois. Les parents des lycéens qui empruntent les transports en commun recevront de la mairie une subvention de 30 €. Les bancs autour des écoles de Belleville réapparaîtront, peut-être à la place des poubelles.

Notre commune nous appartient. Respectons-la. Mais ne faudrait-il pas, tout de même, que la majorité municipale soit capable d'une autorité dans ce sens ? Et, en tout cas, donner plus de pouvoir aux Conseils de quartier ? ■

Marie-Thérèse Delgendre

Rappel de la charte éditoriale

Une charte éditoriale du Gif infos à l'attention des membres des associations giffoises est disponible sur simple demande auprès du service Communication.

Nous vous en rappelons ici quelques principes :

- La rédaction peut effectuer un choix parmi les articles proposés par les associations, en fonction de critères différents, comme par exemple le caractère événementiel de l'information ou encore son côté périmé (cela s'est passé hier).
- Les comptes-rendus d'assemblées générales, nomination de nouveaux membres du bureau, vie interne de l'association... qui sont considérés comme des éléments pouvant être diffusés par le biais d'un courrier ou d'un bulletin interne n'ont pas nécessairement vocation à figurer dans Gif infos.
- Les articles publiés le seront, sauf exception, sous la forme d'une brève de la taille de 700 caractères maximum (espaces compris).
- La présence de photos est toujours appréciée des lecteurs. Sont acceptées les photos tirées sur papier et les photos numériques sous réserve d'une définition suffisante (300 DPI).
- La date limite de remise des articles au service Communication est fixée **au 5 du mois précédent la parution du journal** ; exemple : le 5 janvier pour une parution dans Gif infos de février, le 5 février pour une parution dans Gif infos de mars... Une contrainte impérative afin de permettre à la rédaction de traiter en temps et en heure les informations en vue de leur publication.

Pour tous renseignements :

Service Communication

Tél. : 01 69 18 69 24

Courriel :

communication@mairie-gif.fr

Seniors

L'agenda des seniors

- Mardi 5 février : visite de la galerie des Gobelins.
- Lundi 18 février : carnaval au restaurant du Parc.
- Jeudi 21 février : spectacle "Holiday on ice" au Zénith.

- Mercredi 5 mars à 14h : loto au Parc.
- Mardi 11 mars : "Grands ballets" à l'Agora d'Évry (magicien Dany Lary).
- Jeudi 13 mars : visite de l'exposition de l'A86 à Rueil-Malmaison.
- Mercredi 16 avril : visite du musée de l'air.
- Mercredi 4 juin : visite du Synchrotron.
- Du vendredi 30 mai au dimanche 1er juin : Cassis, ses calanques, Arles et Marseille.
- Mercredi 25 juin : fête champêtre.
- Du samedi 28 juin au lundi 30 juin : Le Puy-du-Fou.

Documentation à votre disposition sur tous les séjours.

Club giffois de l'amitié

Tél. : 06 81 85 76 64 - 01 69 07 00 19

Concert

Concert sur le campus

Le Chœur du Campus d'Orsay interprétera le "Requiem" de Duruflé ainsi que quelques pièces de musique française le dimanche 10 février à 17h à l'amphi de mathématiques bât. 427 de l'université d'Orsay.

Science et Musique

Réservations : Fnac

Internet : www.fnac.com

Carrefour

Tél. : 08 92 68 36 22

Office de tourisme

Tél. : 01 69 28 59 72

Dessin-peinture

À vos pinceaux

L'atelier *Les Pinceaux de la Vallée* organise un stage de dessin-peinture pendant les vacances de février pour tous les niveaux.

Les mercredi 27 et jeudi 28 février prochains.

Ouvert aux adultes et aux jeunes à partir de 12 ans.

Technique proposée : encre à la plume et aquarelle.

Les pinceaux de la vallée

9, r. Raoul Dautry - Gif-sur-Yvette

(sur la placette face à la gendarmerie)

Contact : Mme Descamps

Tél. : 01 64 46 78 28

Art-thérapie

Créer et se découvrir

MADOMEÉE



Créer et se découvrir

La vie est un long chemin traversé parfois par des épreuves qui bouleversent l'équilibre personnel ou familial. Accompagner une personne en utilisant l'Art-thérapie, c'est l'aider à trouver elle-même les ressources nécessaires qui l'aideront à surmonter ces épreuves.

L'association Madomeé (association loi 1901) propose des ateliers d'expression plastique afin d'exprimer ses ressentis et émotions dans un parcours artistique et créatif. Le processus mis en œuvre dans l'expérience du jeu créatif fait prendre conscience des moteurs et supports de chacun afin de retrouver une intégrité, sa valeur personnelle et sa joie de vivre.

Nul besoin d'être un artiste, les couleurs, formes, matériaux vont servir au déploiement de l'imaginaire symbolique, à l'expression de soi et à la communication d'un univers personnel dévoilés dans un langage plastique et aideront à "lâcher prise" tout en procurant du plaisir. ■

Madomeé

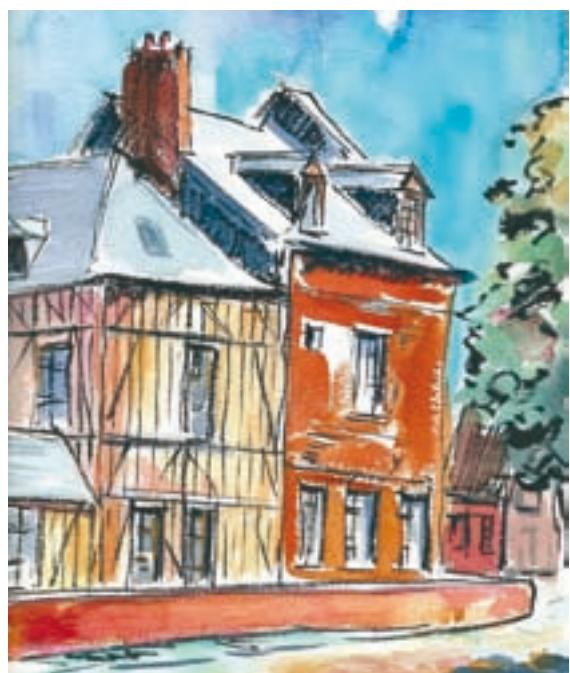
4, rue Raoul Dautry - 91190 Gif-sur-Yvette

Contact : Evelyne Darthez-Roche

Tél. : 06 71 17 11 34

Courriel : madomee@orange.fr

Dessin-peinture



Expo-rencontre



À tous les philatélistes et collectionneurs

L'Association philatélique de Gif - AP Gif invite les philatélistes et autres collectionneurs de tous âges et de tous niveaux, de Gif et des environs à sa 19ème journée rencontre (rencontres, échanges, accueil des jeunes et des nouveaux, exposition, tombola...) le dimanche 3 février de 10h à 18h.

Attention en raison de la fermeture de la MJC Cyrano pour cause de travaux, le lieu sera la Maison du Parc (derrière la poste et l'école du Centre). Entrée libre.

Association philatélique de Gif - AP Gif
Tél. : 01 64 46 04 24

Loisirs



La porte d'entrée du musée de l'Orangerie

Atelier

L'image et le son

ARIS (Atelier de recherche sur l'image et le son) après une assez longue interruption, reprend son activité. Un groupe de personnes fait renaître l'association avec un équipement vidéo renouvelé et plus performant et de nombreux projets.

Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux adhérents de tous niveaux, désireux de se perfectionner et de participer à la réalisation de courts sujets, de documentaires et peut-être aussi de projets plus ambitieux.

Nous écrire ou téléphoner.

Aris - Atelier de recherche sur l'image et le son
13, rue des Charmettes
91190 Gif-sur-Yvette
Tél. : 01 69 07 46 10
Courriel : <http://arisvideo.fr>

Loisirs

Des idées de sortie

L'Office de tourisme de la vallée de Chevreuse vous propose :

- Jeudi 14 février : visite de l'usine de traitement de déchets végétaux de notre vallée... suivez les pas de vos déchets pendant cette visite exceptionnelle. Tarif : 3 €.

- Lundi 18 février : visite du Synchrotron. Deux heures de visite pour découvrir les secrets de la lumière. Tarif : 3 €.

- Mercredi 20 février : Musée de l'Orangerie. Venez découvrir les superbes collections du célèbre marchand Paul Guillaume et de l'architecte Jean Walter, regroupant 143 des plus grands chefs-d'œuvre des grands maîtres de la peinture française, de l'impressionnisme à l'art moderne.

- Jeudi 13 mars : à vos baskets pour une randonnée autour de St-Rémy-lès-Chevreuse et Boullay-les-Troux.

- Lundi 17 mars : la serre des orchidées à Gometz-le-Châtel. Découverte de l'histoire des orchidées et des secrets pour les conserver, ainsi que la visite des serres.

Renseignements et réservations obligatoires à l'Office de tourisme.

L'Office de tourisme tiendra deux permanences à Gif les dimanches 3 et 17 février de 10h à 13h salle de l'Orangerie à Gif (vallée).

Office de tourisme

17, rue de l'Yvette - 91400 Orsay

Tél. : 01 69 28 59 72

Internet :

www.tourisme-valleedechevreuse91.com

Le Club Inter Vallée en février

- Mardi 12 février : " Mon père avait raison " au théâtre Edouard VII à Paris (9ème).
- Jeudi 21 février : Versailles, La galerie des glaces.

Club Inter Vallée

Tél. : 01 60 12 16 82

Ecriture

Week-end d'écriture à Gif

Les 16 et 17 février.

- Horaires :

Samedi de 14h à 18 h.

Dimanche de 10h à 18h (prévoir un panier pique-nique).

- Lieu :

Salle de l'Orangerie, à Gif-sur-Yvette (place de la Mairie).

- Thème :

Ecriture d'une nouvelle sur le thème fantastique.

Lecture/partage des textes

- Prix : 40 € - 30 € pour les participants à un atelier régulier d'Ecritslude.

Inscriptions auprès de l'association.

Un autre week-end est prévu les 17 et 18 mai prochains.

Ecritslude

33, allée Grange de Malassis
91190 Gif-sur-Yvette

Tél. : 01 60 12 47 97

Courriel : marieweiss@free.fr

Accueil

Nouveaux Giffois ?

Vous venez d'arriver à Gif. Vous avez envie de découvrir votre commune, sa région et ses habitants ? Venez nous rencontrer à nos permanences d'accueil :

- Les Jeudis 7, 14 et 21 février, de 10h à 11h30 à l'Orangerie à Gif.
- Samedi 16 février de 10h30 à 11h30 à la mairie-annexe à Gif (Chevry).

- Dates à retenir :
- Jeudi 14 février de 14h à 16h30 : conférence sur le thème : "Votre écriture vous révèle" par Mme Laurence Petitjean, graphologue/graphothérapeute. Centre André Malraux, grand salon de la Bouvèche, Orsay.
- Jeudi 21 février de 14h à 16h30 : assemblée générale. Auditorium du cinéma Jacques Tati à Orsay.

Accueil des villes françaises-AVF

Contacts :

**Jeunes mamans : 01 69 07 17 33
01 69 07 53 51 - 01 69 28 55 57 -
01 60 12 98 85 (in english)
Welcome : 01 60 12 98 85
Willkommen : 01 30 52 18 51
Benvenido : 01 69 86 10 27
Tél/répondeur : 01 69 07 30 73**

Combattants

Vos droits

L'Association républicaine des anciens combattants (Arac) tiendra une permanence samedi 9 février de 9h à 12h, salle de l'Orangerie (à côté de la mairie).

Pour mieux connaître vos droits et faire les démarches auprès des services intéressés, venez à notre permanence.

Nous vous rappelons que :

- La carte du combattant pour les anciens d'Algérie, Tunisie et Maroc est attribuée pour 120 jours passés en Afrique du Nord avant le 2 juillet 1962. Au-delà de cette date, le titre de reconnaissance de la nation (TRN) peut être délivré.

- Les titulaires de la carte du combattant, du titre de reconnaissance de la nation, les veuves d'anciens combattants "Morts pour la France" peuvent se constituer une rente mutualiste, subventionnée par l'état.

Les versements effectués pour toucher cette rente sont déductibles des revenus, d'où une diminution de vos impôts.

- La carte Améthyste est délivrée aux anciens combattants, veuves d'anciens combattants et pupilles de la nation pour un montant de 15 € par an. Elle permet de voyager dans le métro, RER, bus durant toute l'année.

- Les militaires des opérations extérieures (Opex) en Afghanistan, Tchad, ex Yougoslavie, guerre du golfe, disposent de nouveaux droits depuis le 18 avril 2006.

ARAC

**Contacts : Gérard Henry
37, avenue du Général Leclerc
91190 Gif-sur-Yvette
Tél. : 01 69 07 07 32
Michel Monnereau
Tél. : 01 64 46 26 23**

Culture

Culture allemande

- Rappel nouveaux cours et ateliers
 - Cours Moyen/Supérieur : "L'Allemagne au 19ème siècle" 15 séances, début 1er février, jeudi 9h15-10h45, 57, avenue des Tilleuls, Bures.
 - Cours Moyen/Supérieur : "Rund um den Bodensee" 15 séances, début 31 janvier, lundi 10h45-12h15, Centre culturel Marcel Pagnol, Bures-sur-Yvette.
 - Atelier : "L'histoire du XXème siècle vue par les cinéastes" 10 séances, début 1er avril, mardi 18h30-20h30, Espace du Val de Gif, Gif.

(Renseignements et inscriptions: Anna Jungen 01 69 28 94 64)

- Mardi 5 février à 20h30 : Diskussionsrunde, Orangerie, Gif.
- Vendredi 8 février à 14h30 : Konversationskreis, Orangerie, Gif.
- Mardis 5, 12 et 19 février à 14h : atelier de chant, centre culturel Marcel Pagnol, Bures-sur-Yvette.
- Vendredi 15 février à 20h30 : cercle de lecture : J.W. von Goethe : "Les années d'apprentissage de Wilhelm Meister". Bibliothèque de l'ALCA 57, avenue des Tilleuls à Bures.

**Les Amis de la langue et de la culture allemandes - ALCA
Tél. : 01 69 28 94 64 - 01 69 07 70 21
Internet : <http://alca-online.chez-alice.fr>**

SOS amitié

Récompense

Le prix Eugène Salvan vient d'être décerné par l'Académie des Sciences morales et politiques à l'association S.O.S Amitié pour

Culture



Nouveau cours : "Rund um den Bodensee" 15 séances. Début 31 janvier.

Solidarité



Loto solidaire

Après le succès rencontré lors de sa première édition, le Lions Club de Gif-Chevry organise au profit de ses œuvres sociales une nouvelle soirée "Loto de la Saint Valentin" le samedi 9 février au gymnase des Goussons. Ouverture des portes à 19h. Nombreux lots à gagner d'une valeur totale de 7 000 € dont voyage, week-end pour deux en amoureux, frigo... Une restauration légère vous sera proposée : sandwiches, gâteaux, boissons diverses ■

Lions club Gif-Chevry
Tél. : 01 69 28 57 37

Tai chi chuan



Tai chi chuan : art martial ?

Le tai chi chuan style Yang est un enchaînement de mouvements lents et réguliers basé sur des techniques martiales.

Lors du stage sur les arts traditionnels chinois de décembre dernier, une journée fut consacrée à mettre en pratique ce côté martial du tai chi chuan. Comprendre, mettre en application, décomposer et travailler avec un partenaire chaque mouvement, les 4 énergies fondement de tout style de tai chi ont été mis à l'honneur bien sûr mais bien d'autres applications du style Yang Zhenduo ont pu être appréciées de tout pratiquant(e) de tai chi.

Ce week-end fut un grand succès et le prochain stage qui se déroulera les 9 et 10 février est attendu avec impatience. ■

Club Chevry 2 - Arts traditionnels chinois
Contact : Benjamin
Tél. : 06 12 90 40 80

Tennis



l'ensemble de son action. Ce prix récompense chaque année des actes de "courage, de dévouement et de sauvetage". Il consacre l'engagement des bénévoles de l'association et l'actualité de leur action : l'écoute par téléphone - et par internet - pour lutter contre l'isolement, la dépression et le suicide. En 2006 le prix avait été attribué à l'*Association nationale des visiteurs de prison*.

Il témoigne aussi de l'action de S.O.S Amitié sur le long terme puisque l'association est reconnue d'utilité publique depuis 1967.

Rappel : L'objectif premier de S.O.S Amitié est la prévention du suicide par l'écoute anonyme, 24h sur 24, effectuée par des bénévoles formés de façon continue. Pour un dossier de candidature, pour faire un don, ou pour tout autre renseignement contacter l'association.

**S.O.S Amitié en Essonne
BP 809 - 91001 Evry cedex
Courriel : sosamitie.idf@wanadoo.fr**

les jeunes âgés de 6 à 18 ans sur les cours couverts de Courcelle.

Tennis club de Gif
Renseignements et inscriptions aux
01 64 46 36 35 - 06 72 15 66 29

Aide

Réinsertion des cadres

Essonne Cadres a pour objet de faciliter la réinsertion professionnelle des cadres en transition de carrière. Le projet pédagogique de 2008 s'inscrit dans cet objectif de renforcement de l'employabilité de chacun. Pour cela nos outils seront renforcés afin de permettre à chacun de : refaire un point sur ses compétences, définir ses techniques de recherche, pérenniser ses expertises, mettre en adéquation son métier et sa propre personnalité par l'apparence, cultiver son "savoir être" avec pour seul objectif d'être employable.

Il s'agit, en particulier : Des ateliers "Projet professionnel" qui donnent l'opportunité au candidat de se redécouvrir, de découvrir les autres, de s'ouvrir aux membres du groupe dans une ambiance conviviale, motivante et ludique. La finalité est de puiser en soi l'énergie nécessaire pour réussir sa transition professionnelle.

Essonne Cadres permet à chacun de "recadrer" son projet professionnel par des ateliers thématiques :

- Atelier théâtre qui permet d'acquérir une maîtrise de soi au cours des entretiens d'embauche.

- Atelier "relooking" qui permet de mettre en valeur les qualités appréciées et le plus souvent, celles recherchées pour la fonction visée, sans pour autant masquer la personnalité du candidat.

- Atelier "coaching" qui améliore son "savoir être" et son "savoir-faire" dans la situation de recherche d'emploi.

Pour progresser et rester vigilant sur les évolutions du marché, des retours sur expérience aideront chacun à faire le point sur son évolution personnelle.

Essonne Cadres
Tél. : 01 60 12 01 45
Courriel : contact@essonnedcadres.org
Internet : www.essonnedcadres.org

Tennis

Stages d'hiver

Le Tennis club de Gif organise durant les vacances d'hiver : du 25 février au 29 février et du 3 mars au 7 mars des stages de tennis pour

L'agenda sportif*

Samedi 2 février		
Handball	Seniors M2/Marcoussis Moins 16 ans F/AS Corbeil	Gymnase Goussons 20h Gymnase Courcelle 16h30
Tennis table	Compétition départementale	Gymnase Neuveries 13h à 19h
Qi Gong	Stage Arts traditionnels chinois CC2	Gymnase Sablons 14h à 16h30
Dimanche 3 février		
Handball	Moins 12 ans mixte/HB Etampois	Gymnase Goussons 11h
Jing Wu	Stage école Qi Gong	Gymnase Sablons 9h30 à 16h30
Samedi 9 février		
Tai Ji Quan	Stage Arts traditionnels chinois CC2	Gymnase Sablons 14h à 18h
Handball	Seniors M2/Dourdan	Gymnase Courcelle 20h
	Soirée loto Lion's Club	Gymnase Goussons 19h30
Dimanche 10 février		
Handball	Moins 14 ans (1)/SCA 2000 Evry Moins 14 ans (2)/Viry-Châtillon Seniors F/SCA 2000 Evry Seniors M1/Morsang	Gymnase Goussons 9h30 Gymnase Goussons 11h Gymnase Goussons 14h Gymnase Goussons 16h
Qi Gong	Stage OC Gif	Salle poly. Goussons 9h30 à 12h30
Jing Wu	Stage Wu Shu	Salle poly. Courcelle 14h à 17h
Tai Ji Armes	Stage Arts traditionnels chinois CC2	Gymnase Sablons 9h à 17h
Vendredi 15 février		
Tennis table	Chevry A/Chilly-Mazarin A Chevry C/Ris-Orangis C	Gymnase Neuveries 20h30 Gymnase Neuveries 20h30
Samedi 16 février		
Handball	Moins 18 ans M/Athis-Mons	Gymnase Courcelle 17h30
Dimanche 17 février		
Handball	Moins 14 ans (2)/Brunoy Moins 14 ans (1)/Val-de-Seine	Gymnase Goussons 9h30 Gymnase Goussons 11h
Jing Wu	Stage école Tai Ji Quan	Salle poly. Courcelle 9h30 à 16h30
Jing Wu	Stage Tui Shou	Salle poly. Courcelle 9h30 à 16h30

* Informations fournies par les clubs



Aquagym



Et si vous vous mettiez à l'aquagym ?

Et si pour bien commencer l'année, vous vous mettiez à l'aquagym, rien de tel que de pratiquer la gymnastique aquatique pour se remettre en forme.

L'association Aqua Nova vous propose des cours assurés par des maîtres-nageurs diplômés, spécialisés en aquagym.

N'hésitez pas à nous contacter !!!

Lieux et horaires des cours

- Piscine privée

9 rue de la vierge à Bures-sur-Yvette.

- Piscine de Massy

2 rue du Noyer Lambert.

● Piscine de Bures-sur-Yvette

- Lundi de 20h20 à 21h et de 21h à 21h40.
- Mardi de 12h20 à 13h et de 17h40 à 18h10.
- Jeudi de 13h à 13h40.
- Jeudi de 20h20 à 21h et de 21h à 21h40.
- Vendredi de 9h40 à 10h20 et de 10h20 à 11h.
- Vendredi de 20h40 à 21h.
- Dimanche de 9h à 9h40 et de 9h40 à 10h20.

● Piscine de Massy

- Dimanche 8h30 à 9h15 et 9h15 à 10h, petit et grand bassin.

- Dimanche 12h à 12h45. ■

Aqua Nova

Tél. : 01 43 50 56 10 - 06 68 10 17 87

Courriel : aquanova@wanadoo.fr

Internet : <http://aquanova.free.fr>

Petites annonces

- Professeur expérimenté donne cours d'anglais 6ème à terminale.
Tél. : 06 83 59 07 72.
- Professeurs expérimentés donnent cours particuliers maths, phys, français, anglais.
Du CP à la terminale. Toute l'année.
Informatique : Word-Excel-Internet.
Expérience pédagogique garantie.
Reduc impôts 50 %. Tél. : 01 64 46 71 51.
- Espagnol tous niveaux, individuel ou petit groupe et " Tertulia en el café ".
Renseignements : 01 60 12 29 50 ou 06 09 86 44 11.
- Formation-Perfectionnement Internet et PC à domicile. Récemment retraité je viens à domicile vous aider à maîtriser l'informatique.
Tél. : 06 73 26 58 62 - 01 60 12 22 52.
- À louer 3 places de parkings souterrains à la mairie-annexe de Gif-Chevry.
Renseignements auprès du service juridique de la mairie au 01 69 18 69 18 poste 257.
- Recherche personne pour ménage, repas, courses, 3h/jour : mardi, mercredi, jeudi après-midi, 2 ou 3 jours par semaine.
Chèques emploi service. Véhicule nécessaire.
Tél. : 06 08 63 04 31.
- Maxence (6 mois), Roxane (2 ans ½) et leur nounou cherchent camarades pour garde partagée sur Gif à partir de septembre.
Tél. : 06 11 85 75 22.
- Propose échange garde de chiens pour WE/vacances (Labrador mâle).
Tél. : 06 61 13 09 43.

- Jeune homme propose petits travaux rénovations intérieurs/extérieurs.
Travail soigné de qualité. Sérieuses références dans la rénovation.
Tél. : 06 37 33 17 34.
- Jeune retraité effectue travaux en électricité. Paiement chèque emploi service.
Tél. : 06 76 33 63 80.
- Sté de ménage et repassage recrute aide-ménagère en CDI pour travail chez particuliers sur Gif. Possibilité de temps partiel. Indemnités kilométriques remboursées si véhicule.
Tél. : 01 60 10 32 29.
- Campagne de Berck (62) vds fermette authentique sur 2 200 m² de terrain, séjour-salon 40 m² avec poutres, 3 chambres, véranda. Cour fermée avec grange et dépendances. Prix : 300 000 €.
Tél. : 03 21 84 20 17.
- Vds F3, 67 m², résid. château de Courcelle : séjour avec terrasse, cuis aménagée, SdB, wc indép, 2 chbres avec balcon, placards, cave et séchoir, place privée park, proche RER B. Expo sud, rez jardin sur parc calme et arboré. 230 000 €.
Tél. 01 69 07 79 93 (après 19h).
- Liona Valdès - Parapsychologie - Radiesthésie et médiumnité.
12 chemin du Moulin - Gif-sur-Yvette.
Tél. : 01 69 07 59 92.

Tarif des annonces :
4 euros TTC la ligne
(38 caractères, intervalles compris)
Chèques à l'ordre du Trésor public

Maison des Droits et des Médiations

Espace du Val de Gif
Place du Chapitre
(Route de l'Abbaye)

Accueil de l'Espace du Val de Gif (numéro provisoire)
Tél. : 01 60 12 70 12

Courriels :
prevention@mairie-gif.fr
ou
espacevaldegif@mairie-gif.fr

Consultations d'avocat
Permanences de 17h à 19h
mardis 12 et 26 février.

Pour obtenir une consultation, téléphonez au 01 60 12 70 12.

● Médiation

Uniquement sur rendez-vous.
Pour obtenir un rendez-vous téléphonez au numéro ci-contre.

● Centre d'information et de documentation des femmes et des familles

Permanences de 9h30 à 12h30
mardis 5 et 19 février.
Sans rendez-vous
ou par téléphone pendant les permanences au 01 60 12 70 12.

● Aide aux victimes

Permanences de 16h à 19h

mardis 5 et 19 février.
sans rendez-vous
ou par téléphone pendant les permanences au 01 60 12 70 12.

● Point accueil écoute jeunes - Paej

Tél. : 01 60 92 01 01
Courriel : paej-apaso@orange.fr

● Sécurité sociale

Permanence tous les jeudis de 14h à 16h30
à la Mairie-annexe de Chevry.

● Ecrivains publics

Permanence de 10h à 12h le samedi.
Sans rendez-vous.

Encombrants

Ramassage des encombrants

● **Mercredi 13 février** : Abbaye (Acerma, Moulins, Eglantines, rue J. Adam, Abbesse Eremburge), Damiette, Courcelle, Rougemonts, Mérantaise, Moulon, Février, Mairie, Coupières.

● **Jeudi 14 février** : Abbaye (route de Belleville, villa J. Adam, Passiflores, Bel Air), Coudraies, La Hacquinière, Belleville, Chevry.

Les encombrants doivent être sortis au plus tôt à 17h30 la veille du ramassage

Don du sang

L'établissement français du sang (EFS) organise une collecte de sang le mardi 12 février de 16h à 20h à la mairie-annexe de Gif-Chevry. Venez nombreux, l'Île-de-France a besoin de 1 500 donneurs par jour pour sauver des vies (accidentés de la route, leucémiques, hospitalisations...).

Divers

Informations diverses

● Après les inondations d'avril 2007, le restaurant **La Fontaine**, spécialités libanaises, repas d'affaires, mariages... est heureux de vous accueillir de nouveau au 1 avenue du Général Leclerc (à côté de la poste) à Gif-sur-Yvette.
Tél. : 01 64 46 44 91.

Huissier et notaire

Huissiers de justice

Permanences gratuites sur rendez-vous au 01 69 36 36 37 les jeudis de 9h30 à 11h30 (sauf pendant les vacances scolaires). Immeuble le Mazière, 6^e étage, porte n° 5, rue René Cassin à Évry.

Consultations notariales

Consultations gratuites uniquement sur rendez-vous au 01 60 78 01 27, les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois, de 9h à 12h, à la Chambre des notaires, 14, rue des Douze Apôtres à Évry-Village (sauf pendant les vacances scolaires).



● En hiver, la croissance des végétaux est naturellement plus faible. Le SIOM réduit la fréquence de ramassage des déchets verts. Notez les dates des prochaines collectes : les lundis 4 et 18 février prochains.



● Qui a dit qu'être parent était facile ? C'est sur le thème de " L'influence des médias et d'Internet : outils ou dépendance ? " qu'aura lieu, mardi 12 février de 20h à 21h30 à l'espace du Val de Gif, la rencontre animée par l'association APASO.



● "Chien enragé", film japonais d'Akira Kurosawa sera au centre de la séance des VII films capitaux d'Alain Garel (saison 2) jeudi 14 février à 20h30 au Central cinéma.

Prochainement dans GIF INFOS

- Dossier : le CNRS
- Les élections : mode d'emploi
- Des nouvelles de la vie commerciale giffoise

agenda

En février...

Date	Manifestation	Lieu
Jusqu'au lundi 31 mars	Enquête INSEE sur la qualité de l'environnement de l'habitat et sur les problèmes d'insécurité	Gif
Jusqu'au mercredi 31 décembre 2008	Enquête INSEE sur les transports et les déplacements	Gif
Jusqu'au samedi 23	5ème recensement partiel de population	Gif
Du vendredi 1er au dimanche 3	Exposition de peintures par les artistes de l'atelier d'art contemporain de Fransesc Bordas	Château de Belleville
Dimanche 3 10h-18h	Journée rencontre philatélique	Maison du Parc
Lundi 4	Collecte hivernale des déchets verts	Gif
Mercredi 6 11h30	L'heure du conte	Bibliothèque municipale de l'Abbaye
Mercredi 6 15h	Jeune public : Où est le n'ours ?	La Terrasse
Vendredi 8 20h30	Concert exceptionnel de musique baroque	Église Saint-Remi
Samedi 9 21h	Chanson française : Jacques Higelin	La Terrasse
Mardi 12 20h30	Théâtre : M. de Pourceaugnac	La Terrasse
Mardi 12 20h-21h30	Qui a dit qu'être parent était facile ? L'influence des médias et d'Internet : outils ou dépendance ?	Espace du Val de Gif
Jeudi 14 à partir de 19h	Journée de prévention des addictions : La recherche de performance : à quel prix ?	Espace du Val de Gif
Jeudi 14 20h30	VII films capitaux saison 2 : Chien enragé Film d'A. Kurosawa	Central cinéma
Samedi 16 13h30-17h30	IUT Orsay : opération portes ouvertes	IUT Orsay Plateau du Moulon
Samedi 16 20h30	Reggae Dub festif : Faya Dub / 1ère partie : vainqueur du tremplin jeunesse	La Terrasse
Dimanche 17 17h	Dimanches musicaux : Requiem et Motets de Maurice Duruflé	Église Saint-Remi
Lundi 18	Collecte hivernale des déchets verts	Gif
Du lundi 25 au vendredi 29	Pass'culture vacances hiver : contes et théâtre Renseignements et inscriptions : service Culturel - Tél. : 01 69 18 69 36.	Château de Belleville

et en mars...

Du lundi 3 au dimanche 16	Printemps des poètes : Publication des poèmes sur le site de la ville	Gif
Samedi 8	Opération " Fête des fleurs " en Essonne	Commerçants
Jeudi 13 18h	Les jeudis de la Recherche : Les cellules souches de la rétine	Faculté des sciences d'Orsay
Jeudi 13 20h30	VII films capitaux saison 2 : L'aigle des mers	Central cinéma
Samedi 15 17h	Printemps des poètes : " Pourquoi pas, pourquoi pas, pourquoi pas "	Bibliothèque municipale de l'Abbaye
Dimanches 9 et 16	Élections municipales	Bureaux de vote
Mercredi 19 15h	Conte musical : L'arbre sans lumières	La Terrasse

Emploi - formation

Mission locale

Cette structure d'accueil a pour objectif l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sortis du cadre scolaire.

• Mission locale des Ulis

1, rue de l'Aube
91940 Les Ulis.
Tél. : 01 69 18 79 10.

ANPE

● Agence locale des Ulis

11, avenue des Andes
Imm. le Carthagène. Les Ulis.
Tél. : 01 64 86 27 70

Assedic de l'Essonne

9, rue Edouard Branly
91120 Palaiseau
Tél. : 08 11 01 01 91

CIO

Passerelle du Pertuis
91940 Les Ulis.

Tél. : 01 69 28 59 81.

Courriel :

cio-les-ulis@ac-versailles.fr

Horaires d'ouverture.

Lundi 9h-12h30 et 13h30-17h

Mardi 13h30-17h.

Merc 9h-12h30 et 13h30-19h.

Jeudi 9h-12h30 et 13h30-17h.

Ven 9h-12h30 et 13h30-17h.

Samedi 9h-12h.

Vous n'avez pas eu de place en collège ou lycée. Appelez le centre ou venez nous voir.

Urgences

Police ou gendarmerie	17
Pompiers	18
Urgences pour fixe et mobile	112
Ambulances	01 69 07 81 35
Centre anti-poison	01 40 05 48 48
Hôpital d'Orsay	01 69 29 75 75
Urgences Mains et Doigts	01 69 10 30 30
Urgences dentaires	01 69 21 20 44
Gendarmerie Chevry	01 60 12 12 80
Gendarmerie de Gif	01 69 07 76 41
Police municipale	01 69 18 69 01

En semaine, la journée

Votre médecin traitant

En semaine, la nuit

Les week-end et jours fériés, la nuit

SOS Médecins ou le Samu 91

Tél. : 01 69 25 91 91 ou le 15
ou le 112 (fixe et mobile)

Les week-end et jours fériés, la journée Maison médicale

Tél. : 01 69 13 91 91

Réseau kinési-bronchiolite Essonne

Tél. : 0 810 817 812

Opérationnel jusqu'au 30 mars 2008 tous les week-ends et jours fériés de 9h à 18h, les vendredis et veilles de jours fériés de 12h à 20h pour les enfants atteints de bronchiolite.

Administrations

Mairie	01 69 18 69 18
Mairie-annexe	01 60 12 70 10
Préfecture	01 69 91 91 91
Sous-préfecture	01 69 31 96 96
CAF	08 20 25 91 10
Sécurité sociale	08 20 90 41 25
EDF	08 10 01 03 33
GDF	08 10 80 08 01
RATP	08 92 68 77 14
La Poste (Gif-Vallée)	01 69 18 79 80
La Poste (Chevry-Belleville)	01 60 12 79 03
Lyonnaise des eaux	08 10 38 33 83

Santé

Pharmacies de garde

Le secteur de garde pour les Giffois regroupe les pharmacies de Gif-Bures-Saclay Les Molières-Orsay-Gometz-le-Châtel-Les Ulis.

Pharmacien de garde en journée les dimanches et jours fériés

Sous réserve de changement

Février

- 03 - Mme Willemot,
CC Val de Courcelle, Gif-sur-Yvette
- 10 - M. Dahan, 25, rue de Paris, Orsay
- 17 - Mme et M. Arnould & Penon,
CC Atac, Bures-sur-Yvette
- 24 - Mmes Thiriet & Mounolou,
1, place du Marché Neuf,
Gif-sur-Yvette

Mars

- 02 - Mme Petit, CC Champagne, Les Ulis

Service d'urgence de nuit pour les pharmacies

Toutes les nuits : de 20h (sous réserve) à 9h le lendemain. Appeler la gendarmerie : 17 ou le commissariat des Ulis : 01 64 86 17 17

Carnet

Bienvenue à du 1er oct au 19 nov

Andrea CASTILLO--LOPEZ	Juliette BRIE
Morgane BINET--RENAUDIN	Nathan DUBREUIL
Maria SAVOIE	Lydia GUILLOCHON
Sacha COURAL	Paul BRASSEUR
Akin BOTZUG	Victor ASSERIN
Loanne GAGNON	Robin BAUDART
Valentin SARRANT	Hugo MIQUEL
Evan BAHIZI	Ilian GALIANO
Laurine RICHARD	Wenxi JIA
Ariane FRENOUX--LOPES-MUFTI	
Benjamin et Romain MASSON	
Alexandre SAQUET--MIGNOT	
Lindsay PLÉCY--MADINA	
Lisa GONÇALVES--PATEGO	

Il se sont dit oui entre le 1er oct et 30 nov

Camille BELLANGER et Céline FREYDIER	le 6 oct
Nidhal CHEBLI et Fatma BEN KAMLA	le 27 oct
Fabian ZOMER et Catherine EGUREN	le 3 nov
Stéphane SAVARIAU et Gwennan GORIOT	le 17 nov
Assaad MACHLOUT et Sonia GONCALVES	
le 26 nov	

Sans oublier Aurélien ROFFET et Cécile GABARD le 24 août

Il s nous ont quittés entre le 18 oct et 30 nov

Gisèle VARLET née LAVERGNE
Bernard BARBESANGE
Geneviève GUIMAR née HENAUT
Nelly GUEDJ née DANNEEL
Emilienne HUC née BRUNS
Natalia MONTES BUSTO
Paul JOUBERT
Louis LE NOURS
Marthe RANDRIANASOLO née RAZANAKOLONA

Les familles qui refusent la publication des informations concernant les naissances, mariages et décès dans le bulletin municipal doivent le signaler aux services de :
l'État civil : 01 69 18 69 30
la Communication : 01 69 18 69 24.

Numéros utiles

Aide à domicile	01 60 12 70 18
Planning familial	01 69 29 75 85
(hôpital Orsay)	
SOS Amitié	01 60 78 16 16
08 Victimes	08 84 28 46 37
SOS Femmes battues	39 19
Allo enfance maltraitée	119
Solidarité vieillesse	08 10 60 02 09
Jeunes violence écoute	08 00 20 22 23
Sida Info service	08 00 84 08 00
Drogue info service	08 00 23 13 13
UNAFAM	01 64 46 96 21
Alcool Action 91	06 08 14 62 85
	06 22 27 15 79

Taxi

Gare de Gif :	01 69 07 40 14
Marché Chevry :	01 60 12 31 60
M. Marques	06 08 84 14 21
M. Baconnet :	01 60 12 41 41
	06 08 51 45 59
M. Bordier :	06 75 18 19 25
M. Boudraou :	06 11 04 92 34
M. Lawrence :	01 69 07 95 56
	06 07 39 70 95
M. Hochart :	06 14 99 28 65

À L'AFFICHE...

Où est le nous ?

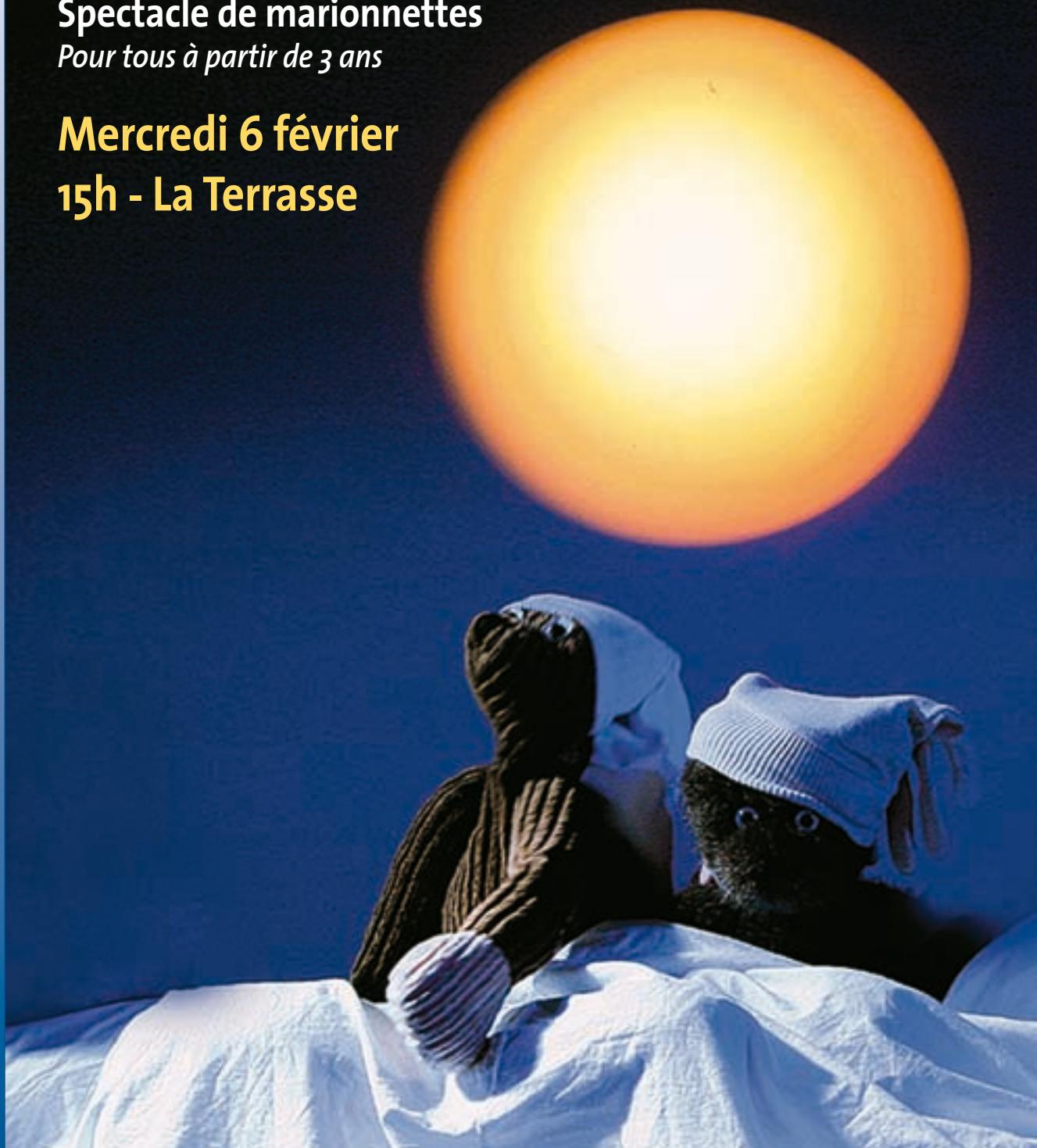
par la compagnie Daru/Themepo

Spectacle de marionnettes

Pour tous à partir de 3 ans

Mercredi 6 février

15h - La Terrasse



CE MOIS-CI